

Interaction

VOLUME 31, NUMÉRO 1, ÉTÉ 2017

La FCSGE fête ses 30 ans!



Après 30 ans...

Comment le secteur de la garde à l'enfance se porte-t-il au Canada et vers où se dirige-t-il?

Causerie entre nos champions de l'apprentissage de la petite enfance et des fondatrices de la FCSGE

L'incidence de l'attitude des parents sur l'avenir des enfants : ce que les éducatrices et éducateurs de la petite enfance doivent savoir

Devenir membre de la FCSGE et s'abonner à

Interaction



Oui!

Je souhaite devenir membre de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance (FCSGE) et recevoir le magazine *Interaction*.

Particulier : 65 \$

Organisation : 90 \$

Étudiant : 35 \$



CANADIAN
CHILD CARE
FEDERATION

FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
SERVICES DE GARDE
À L'ENFANCE

www.cccf-fcsge.ca/fr/adhesion/



Pour le numéro du 30^e anniversaire d'*Interaction* et de la FCSGE, nous avons demandé à des fondatrices et des chefs de file du secteur de la garde à l'enfance des quatre coins du Canada d'aborder des enjeux et des orientations de notre secteur sous l'angle de leur choix (page 16).

À cœur ouvert

Dialogue entre nos chefs de file du secteur de la petite enfance et des fondatrices de la FCSGE

- 17 Pat Wege et Emily Mliczko
- 19 Christopher Smith et Marni Flaherty
- 22 Sonya Hooper et Karen Chandler
- 24 Don Giesbrecht et April Kalyniuk
- 26 Nicki Dublenko et Sandra Griffin
- 28 Lettre à la Martha que vous étiez à 30 ans!
Martha Friendly écrit une lettre à la personne qu'elle était à 30 ans
Martha Friendly

Sections

OPINIONS

- 2 Dans les coulisses
Claire McLaughlin
- 3 À l'interne : Lauréates de 2017 du Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance
- 4 De mon observatoire : La FCSGE célèbre fièrement ses 30 ans cette année
Don Giesbrecht
- 5 Adieu Anne
Robin McMillan

PRATIQUE

- 6 Point de vue des parents sur le rôle des haltes-garderies pour nourrir le lien d'attachement avec leurs enfants
Ly-My-Kim Tran

IDÉES

- 8 L'importance du rôle parental et l'effet des facteurs de proximité et de distance dans la relation parent-enfant
Akbari, Emis
- 12 L'incidence de l'attitude des parents sur l'avenir des enfants : ce que les éducatrices et éducateurs de la petite enfance doivent savoir
Michelle Rodrigues, M.A.

NOUVELLES

- 30 Échos de la recherche
- 30 Réseau pancanadien
- 32 Calendrier
- 32 Ressources

Une nouvelle feuille-ressources accompagne ce numéro : N° 109 – À notre 30^e anniversaire! *La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance – un rêve devenu réalité*

Interaction

VOLUME 31, NUMÉRO 1, ÉTÉ 2017

PUBLIÉ PAR LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE, 600-700, avenue Industrial, Ottawa (Ont.) K1G 0Y9; Tél. : 613-729-5289 ou 1 800 858-1412; téléc. : 613-729-3159; courriel : info@cccf-fcsge.ca; site Web : www.cccf-fcsge.ca/fr/

Rédactrice	Claire McLaughlin
Design/Mise en pages	Fairmont House Design
Publicité	Claire McLaughlin
Traduction	Diane Archambault/Min'Alerte Inc. Martine Leroux/SMART Communication
Impression	PSI Print Solutions Inc.

Dans les coulisses

Notre organisme d'apprentissage et de garde de la petite enfance a atteint l'âge vénérable de 30 ans. Mais que veulent dire nos 30 ans au juste?

De nos jours, en Amérique du Nord, à l'âge de 30 ans, la plupart des enfants ont quitté le foyer familial, ont fini l'école, sont sur le marché du travail, paient des impôts et contribuent à faire tourner l'économie. Certains sont à l'étape de fonder une famille tout en continuant à payer leurs prêts étudiants. Certains essaient de mettre de l'argent de côté pour acheter leur première maison, mais ceux qui habitent à Toronto ou à Vancouver songent peut-être à s'installer ailleurs au pays s'ils veulent avoir les moyens de se payer un toit. Certains pourraient faire comme de plus en plus de trentenaires qui choisissent de continuer à habiter chez leurs parents le temps d'avoir fini de payer leurs prêts étudiants ou d'avoir suffisamment économisé pour s'acheter une maison. Disons simplement qu'il n'est pas aussi facile qu'auparavant de franchir tous les grands jalons de la vie. Et si les trentenaires prennent la décision d'avoir des enfants, ils ne seront pas au bout de leurs peines quand ils constateront les listes d'attente pour une place dans un service de garde ou les frais qu'ils devront payer!

La situation était-elle la même il y a 30 ans, à la fin des années 1980? Et qu'en est-il de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance? Comment avons-nous vu le jour et d'où est née l'idée d'un organisme national de garde à l'enfance? Nous avons fait un peu comme les grands enfants qui commencent à voler de leurs propres ailes. Nous avons un grand rêve, nous avons fait le saut et nous avons travaillé fort.

Dans le numéro de notre 30^e anniversaire, vous lirez un échange de courriels entre les fondatrices de la FCSGE et des chefs de file du secteur de la garde d'enfants de partout au Canada qui font le point sur nos efforts pour concrétiser le rêve de créer un système de garde national pour le Canada.

Avons-nous atteint l'âge adulte, l'étape de l'autonomie et la capacité de nous tourner vers de vastes horizons pour créer quelque chose d'encore plus grand, plus gros et plus important? Et comment donc! Nous devenons grands et forts. À nos 30 ans! Et longue vie à notre organisme!

Claire McLaughlin
Editor@cccf-fcsge.ca

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente, Conseil des membres	Marni Flaherty
Trésorière	Linda Skinner
Administratrice	Christine MacLeod
Administratrice	Taya Whitehead
Administratrice	Cynthia Dempsey
Administratrice	Christie Scarlett
Administratrice	Joan Arruda
Administratrice	Linda Cottles
Administratrice	Cathy Ramos

CONSEIL DES MEMBRES

Alberta Family Child Care Association	Adel Kuzyk
Association francophone à l'éducation des services à l'enfance de l'Ontario	Chanequa Cameron
Association of Early Childhood Educators of Alberta	Nicki Dublenko
Association of Early Childhood Educators of Newfoundland and Labrador	Helen Sinclair
Association of Early Childhood Educators Ontario	Ruth Houston
Association of Early Childhood Educators of Quebec	Julie Butler
BC Aboriginal Child Care Society	Karen Isaac
BC Family Child Care Association	Carman Barclay
Certification Council of Early Childhood Educators of Nova Scotia	Janice MacKinnon
Early Childhood Development Association of PEI	Sonya Hooper
Early Childhood Educators of British Columbia	Charlene Gray
Home Child Care Association of Ontario	Marni Flaherty
Manitoba Child Care Association	Caryn LaFleche
Nova Scotia Child Care Association	Catherine Cross
Saskatchewan Early Childhood Association	Jadranka Pocrnic
Soins et éducation à la petite enfance du Nouveau-Brunswick	Jean Robinson
Yukon Child Care Association	Cyndi Desharnais
Liaison des Territoires du Nord-Ouest	Elaine René-Tambour

PERSONNEL

Président	Don Giesbrecht
Chef des publications	Claire McLaughlin
Consultante principale	Robin McMillan

Les enfants sont notre plus grande richesse et la raison d'être de notre organisme.

Pour protéger nos enfants et développer leur plein potentiel, pour leur garantir leur sécurité ainsi qu'une croissance saine, nous nous sommes engagés à mettre au service des Canadiens les connaissances et les pratiques les plus sûres en matière d'apprentissage, de stimulation précoce et de garde éducative des jeunes enfants.

Poste-publications N° de convention 40069629
N° d'enregistrement TPS - 106844335 RT
ISSN 0835-5819



CANADIAN
CHILD CARE
FEDERATION
FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
SERVICES DE GARDE
À L'ENFANCE

La FCSGE bénéficie d'un généreux soutien de
la Fondation Lawson et de la Fondation Muttart.

LAWSON
FOUNDATION





À L'INTERNE

Félicitations aux lauréates de 2017 du Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance

Félicitations aux cinq éducatrices de la petite enfance des quatre coins du Canada dont les soins et les programmes novateurs pour la petite enfance ont dépassé les attentes!

Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, et Justin Trudeau, premier ministre du Canada, ont remis cinq Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance.



Félicitations aux lauréates (de g. à d.) : Sarah Marshall de Kenville (Nouvelle-Écosse) (en son absence, une collègue l'a représentée), Patricia Furman de Winnipeg (Manitoba), Erin Pauls de Whitehorse (Yukon), Caren Eigenmann de Port Moody (Colombie-Britannique), Sabrina Rehman d'Ottawa (Ontario).

La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance a le plaisir d'annoncer que M^{me} Roni Cahen de Vancouver (C.-B.) est la lauréate du prix *Excellence dans la garde à l'enfance* de 2017

Au sujet de la lauréate : Aujourd'hui à la retraite, Roni Cahen donne généreusement de son temps pour agir comme mentore auprès des éducatrices de la petite enfance et pour être présente auprès des poupons et des tout-petits, ce qui lui permet de continuer à apprendre d'eux. Sa solide vision d'un apprentissage qui est souple, qui se fait en collaboration et qui mise sur la satisfaction de la curiosité a nourri bien des passions et a inspiré des façons de faire enthousiastes et importantes dans l'éducation des jeunes enfants.

M^{me} Cahen est une éducatrice de la petite enfance qui travaillait sans relâche – et qui œuvre encore – à améliorer les services de garde en Colombie-Britannique. Elle enseigne l'éducation de la petite enfance dans des programmes collégiaux depuis plus de 30 ans et, même si la liste de ses réalisations est longue, l'une de celles qui se démarquent particulièrement est la conception d'une démarche pour éveiller la curiosité. Cette démarche se fait petit à petit, favorise la construction collaborative de sens chez les enfants, prévoit la répétition d'expériences avec des changements mineurs selon ce qui est pertinent, revient sur les travaux pour inciter les enfants à discuter, et s'attend à une curiosité collective.

M^{me} Cahen continue à agir comme mentore bénévole auprès des éducatrices de la SFU Child Care Society pour les aider à mettre en œuvre des pratiques de réflexion à titre d'éducatrices-chercheuses.

Le grand intérêt qu'elle porte à l'éducation de la petite enfance motive son engagement et son travail. Elle lit avidement la recherche portant sur l'éducation de la petite enfance et essaie de la mettre en pratique dans son travail. Elle a de nombreuses sources d'apprentissage. Elle voyage, regarde des films et aime bien les événements culturels. Tout cela enrichit sa vaste expérience de l'enseignement et sa croissance intellectuelle. Quand un nouveau livre sur l'éducation de la petite enfance sort, il est certain que M^{me} Cahen l'a déjà acheté pour nourrir sa volonté de grandir et d'apprendre.

Elle a étudié à l'Université de Californie à Berkeley, puis a suivi des cours en éducation de la petite enfance au New Jersey avant de terminer ses études dans ce domaine au Collège communautaire de Vancouver. Elle a obtenu une maîtrise en développement humain du Collège Pacific Oaks en 1996. Elle a travaillé avec des enfants pendant cinq ans au New Jersey et pendant vingt ans dans le Lower Mainland, puis elle a été enseignante pendant dix-huit ans dans une école à participation parentale de Richmond (Colombie-Britannique). Durant cette dernière période, elle a commencé à enseigner divers cours sur l'éducation de la petite enfance à Richmond, Delta, North Shore et Burnaby. Elle continue d'enseigner au programme de formation et de perfectionnement en éducation de la petite enfance de Burnaby, mais à cette étape-ci de sa vie, elle s'investit surtout dans l'enseignement des programmes d'éducation inspirés de la méthode Reggio.



Les candidates : La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance tient aussi à souligner toutes les personnes mises en candidature pour le prix *Excellence dans la garde à l'enfance de 2017*. Chacune d'entre elles a contribué de manière importante à l'apprentissage et aux soins des jeunes enfants au Canada et est digne d'une reconnaissance. Il s'agit de :

- Marilyn Armstrong et Gina Blank de St. Albert (Alberta) et d'Edmonton (Alberta)
- Liz Bruce d'Oakbank (Manitoba)
- Deepika (Dee) Bakshi de Calgary (Alberta)
- Carmelita « Carmen » Tilley de Fort McMurray (Alberta)
- Barbara Wolff d'Edmonton (Alberta)
- Anick Lia-Pehe de Winnipeg (Manitoba)

Enfin, la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance tient à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de soumettre toutes ces candidatures exceptionnelles ainsi que le comité de sélection, présidé par Marni Flaherty de Hamilton (Ontario) et composé des représentantes du conseil des membres Jean Robinson de Lincoln (N.-B.), Cathy Ramos de Halifax (N.-É.), Ruth Houston de Toronto (Ont.), Jadranka Pocrnic de Saskatoon (Sask.), MaryAnn Farebrother de Calgary (Alb.) et Carla Hees de Vancouver (C.-B.).

DE MON OBSERVATOIRE

FCSGE célèbre 30 ans cette année

par **Don Giesbrecht**

Chef de la direction de la FCSGE

La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance (FCSGE) célèbre fièrement ses 30 ans cette année. Wow, 30 années se sont écoulées depuis qu'un groupe de femmes visionnaires se sont réunies pour former une fédération! Leur rêve se fondait sur quatre mandats aussi pertinents aujourd'hui qu'en 1987 :

1. Améliorer la qualité des services d'apprentissage et de garde de la petite enfance pour les familles canadiennes en fournissant des services et de l'information au secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants
2. Soutenir la croissance et les activités des associations provinciales et territoriales de garde à l'enfance
3. Fournir de l'information aux membres du secteur de la petite enfance et faciliter la communication entre eux et avec les gouvernements et autres parties intéressées à soutenir des services de qualité pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants
4. Élaborer des modèles, des normes et des lignes directrices pour des services d'apprentissage et de garde de qualité, pour le perfectionnement professionnel et pour la structuration organisationnelle

À mon avis, les premières chefs de file et visionnaires de la FCSGE avaient probablement envisagé que, 30 ans après sa fondation, la FCSGE – ou les politiques de garde d'enfants au

Canada – aurait un visage quelque peu différent de celui d'aujourd'hui. J'oserais même dire qu'elles croyaient sûrement qu'en 2017 les quatre mandats de la FCSGE auraient évolué. Sans vouloir jouer les rabat-joie, je peux dire avec certitude que, par rapport à il y a 10 ou 11 ans, nous sommes en mode rattrapage.

Dans les pages du présent numéro d'*Interaction* (et, je vous l'annonce, dans celui de l'automne aussi), vous lirez des textes inspirants et fantastiques de plusieurs personnes qui ont contribué à la fondation de la FCSGE ainsi que d'autres personnes qui ont contribué ou qui contribuent à l'évolution de l'organisme et du secteur de la petite enfance au Canada. Leurs sages paroles, les leçons apprises et les croyances ou visions pour un pays qui s'occupe bien de ses enfants et de ses familles proviennent de personnes qui, comme les fondatrices de la FCSGE il y a 30 ans, voient que le statu quo ne suffit pas. Ces personnes sont impatientes et, pour elles, le mode rattrapage n'est pas une solution. Il vaut mieux agir qu'attendre, et les paroles seront vides si elles ne s'accompagnent pas d'investissements concrets dans la garde d'enfants. J'ai la nette impression que ces personnes sont acquises aux paroles de l'ancien vice-président américain, Joe Biden :

« Ne ne dites pas ce qui est important pour vous, montrez-moi votre budget et je vous le dirai. »

Oui, le récent budget fédéral a renouvelé le rôle du gouvernement dans le financement et les politiques de la garde d'enfants au Canada, et nous en sommes très contents. Il a donné un regain de vie aux travaux de la FCSGE, de ses partenaires et de bien d'autres dans le secteur de la petite enfance. Toutefois, en tant qu'organisme et qu'adhérents aux paroles du vice-président Biden, nous estimons que ce budget ne va pas jusqu'à vraiment accorder toute l'importance qui revient aux enfants ainsi qu'au rôle pivot des services de garde abordables, inclusifs, accessibles et de qualité pour les familles canadiennes. Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche, comme il y a 30 ans.

Je vous invite à lire les textes de nos collaborateurs dans les pages qui suivent. Leur sagesse, leur savoir et leur passion vous informeront et vous inspireront. À nos 30 ans et à tout ce que nous avons à l'égard de nos fondatrices! Que nous réalisons tout ce que nous avons envisagé – et plus encore!



Adieu Anne

par Robin McMillan

B.A., EPEI, consultante principale de la FCSGE

Le 25 février 2017, la Fédération canadienne des services de garde (FCSGE) à l'enfance a perdu une ardente défenseure du secteur de la garde d'enfants et une bonne amie. Anne Maxwell, directrice à la retraite des projets, des programmes et des services de la FCSGE (1991-2011), est décédée à l'âge de 73 ans.

« Anne laisse derrière elle tout un héritage dont nous profiterons tous. » – Don Giesbrech, chef de la direction de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance

Anne avait des intérêts et des talents variés, dont la couture, la photographie, la généalogie, l'histoire du Canada et les voyages à l'étranger. Elle s'est fait connaître dans notre secteur par ses efforts pour améliorer l'apprentissage et les soins de la petite enfance partout au Canada et même à l'étranger.

Au cours de ses vingt ans de carrière à la FCSGE, Anne a mené de nombreux projets et initiatives et a mis au point des systèmes dont le secteur continue à profiter. Elle a joué un rôle pivot dans la création de la populaire ressource *Relever le défi*, de notre série très prisée *Échanges sur la recherche au Canada*, du *Programme de formation en garde familiale*, de notre matériel de formation en éthique ainsi que de plusieurs autres initiatives et ressources.



Son travail a eu une grande influence sur la pratique dans le milieu de la petite enfance et a amélioré par ricochet la santé et le bien-être des enfants de tout le pays.

« Anne a été le pilier de tellement d'initiatives et de ressources de la FCSGE. Elle était fort sage, créative, dévouée et déterminée. Le secteur de la garde d'enfants a perdu l'un de ses meilleurs éléments. » – Pat Wedge, directrice générale, Manitoba Child Care Association

Le fruit de son travail perdure dans les nombreuses ressources de la FCSGE et dans notre façon d'aborder de nouvelles initiatives. Anne avait le souci du détail et une éthique de travail incomparable. Elle a fait preuve d'un dévouement incontestable jour après jour. Elle était souvent la première à arriver au travail et la dernière à partir. Elle a agi comme mentore auprès de nombreuses personnes qui ont travaillé à la FCSGE, y compris moi-même. J'ai eu la chance de travailler avec elle pendant 12 ans. Ses conseils sincères et prévenants ont guidé bien des personnes vers de brillantes carrières, tant dans notre secteur qu'au-delà.

« Anne était une femme fantastique qui n'a pas ménagé ses efforts pour l'éducation de la petite enfance. Elle avait de la classe. Mes pensées vont à sa famille et à toutes les personnes qui l'ont connue. Son souvenir restera gravé dans notre mémoire. » – April Kalyniuk, ancienne présidente de la FCSGE

Elle me manquera beaucoup. Adieu Anne. Merci pour tout ce que tu as fait pour moi, pour la FCSGE, pour les éducatrices du Canada et pour les enfants des quatre coins du pays. Repose en paix.

« Anne avait une intégrité infailible, une grande force et un esprit visionnaire. Repose en paix Anne. Ton esprit continuera à vivre en tous ceux et celles que tu as connus. » – Carol Langner, ancienne membre du conseil d'administration de la FCSGE

Anne laisse dans le deuil son mari Kent, sa fille Jennifer (Michael), son frère Burt (Kathy) et sa belle-sœur Shirley. Les personnes qui souhaitent faire un don à la mémoire d'Anne sont invitées à communiquer avec la Société Alzheimer.



facebook.

Joignez-vous à nous sur Facebook.com





Point de vue des parents sur le rôle des haltes-garderies pour nourrir le lien d'attachement avec leurs enfants

par Ly-My-Kim Tran

Bilan de la recherche actuelle et lacunes

Beaucoup de recherches ont été menées sur les interventions fondées sur la théorie de l'attachement. Ces recherches et cette méthode d'intervention reposent sur les travaux de John Bowlby et de Mary Ainsworth pour développer et approfondir la sensibilité et l'empathie parentales ainsi que la capacité de l'enfant à utiliser son père ou sa mère comme base pour être sécurisé et explorer son environnement. Leurs travaux ont aussi servi à améliorer les programmes d'intervention pour les rendre plus efficaces et économiques (Colmer, Rutherford et Pam, 2011; Scharfe, 2011; Niccols 2008; Fish et McCollum, 1997). McCain et Mustard (1999) (cité dans Colmer, Rutherford and Murphy, 2011) ont trouvé que la recherche sur le développement du cerveau « a montré que la qualité des interactions entre un poupon et la personne qui en prend soin durant ses trois premières années de vie influence considérablement le développement du cerveau et la santé physique, émotive et mentale futures » [trad.] (Colmer, Rutherford and Murphy, 2011). Bien d'autres études ont aussi montré que le lien d'attachement se forme dans la première année de vie et se solidifie dans les quelques années subséquentes (Rait, 2012; Scharfe, 2011).

Bien que la recherche et les programmes d'intervention fondée sur la théorie de l'attachement aient profité aux populations

à risque, on en sait peu sur les programmes communautaires et la façon dont ils profitent à la population générale au sein de ces communautés. Le Département de la santé et des services humanitaires de la Caroline du Nord (s.d.) définit les haltes-garderies comme étant un type de service de garde où les soins sont prodigués par des intervenantes sur les lieux. Aussi, les parents ont l'occasion de participer aux activités offertes par ces programmes Département de la santé et des services humanitaires de la Caroline du Nord (s.d.). Les centres de la petite enfance de Toronto, en Ontario, constituent des exemples de haltes-garderies. Selon le ministère de l'Éducation de l'Ontario (2014), un centre de la petite enfance est un endroit où les enfants âgés de 0 à 6 ans ainsi que les personnes qui en prennent soin peuvent participer à des activités ensemble; cet endroit est aussi une bonne ressource où les parents et les responsables de garde peuvent obtenir de l'information et du soutien. Un tel centre vise à : aider les nouveaux parents à assumer leur rôle parental, aider les enfants à atteindre des étapes charnières de leur développement, enseigner de nouvelles compétences parentales, et répondre aux besoins des familles diverses en leur offrant de l'information sur d'autres programmes dans la collectivité (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2014).

Scharfe (2011) a noté que les programmes communautaires étaient un moyen peu coûteux d'intervenir auprès des parents qui ne sont pas à risque mais dont l'amélioration de leurs compétences parentales profiterait à leurs enfants. Il a aussi été noté que les parents qui ont besoin d'un peu d'aide souffrent d'insécurité et seraient moins disposés à demander de l'aide puisqu'ils voient les professionnels les jugent. Les programmes communautaires qui sont conçus pour mettre l'accent sur les compétences pratiques et qui sont intégrés dans les programmes traditionnels sont plus susceptibles d'aider ces parents puisque ces derniers ne se sentiront pas jugés vu que bien des parents y apprendront les mêmes choses qu'eux (Scharfe, 2011).

Cunningham, Bremmer et Boyle (1995) (cité dans Niccols, 2008) ont aussi établi que les ressources limitées par des contraintes financières dans une collectivité et les pressions croissantes exercées sur les services d'intervention amoindrissent les programmes communautaires offerts à des groupes mixtes de familles à risque et de familles moyennes (Niccols, 2008).

But de l'étude

En examinant les programmes communautaires du point de vue des familles qui ne sont pas à risque et en utilisant une étude de cas, il est possible de mieux comprendre comment les parents perçoivent ces programmes et le rôle de ceux-ci dans leur lien d'attachement avec leurs enfants de moins de 3 ans. Les administrateurs et les personnes qui conçoivent des programmes pourront ainsi améliorer les modèles de programmes et les services. Par ailleurs, les familles comprendront mieux le fonctionnement du programme et y participeront sans crainte d'être jugées. Enfin, les bailleurs de fonds verront les avantages et la rentabilité des programmes qui



misent sur le lien d'attachement parents-enfants; ces avantages se font sentir non seulement dans le programme, mais dans la communauté aussi.

Pour toutes ces raisons, la présente étude vise à comprendre le point de vue des parents sur leur lien d'attachement à leur enfant et à déterminer comment un programme de halte-garderie communautaire de Toronto favorise ce lien. Aux fins de la présente étude, l'attachement s'entend de la forte disposition d'un enfant à se tourner vers la personne qui en prend soin quand il a peur, qu'il est fatigué ou qu'il est malade et à chercher la proximité de cette figure qui sera sensible à ses indices et signaux (Bowlby, 1969/1982).

L'étude

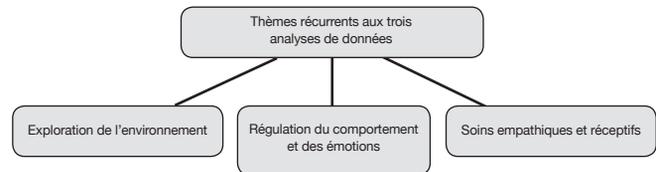
Une mère ayant un enfant de 3 ans et fréquentant une halte-garderie de Toronto a accepté de participer à l'étude de cas. Des démarches ont permis d'obtenir l'autorisation de la directrice de la halte-garderie pour mener la recherche. Le comité d'éthique de la recherche du collège Seneca a aussi donné son autorisation, puis la participante a signé un formulaire de consentement

La recherche se fonde sur une étude de cas. Les données sur la famille participante ont été recueillies lors d'une séance d'observation d'une demi-heure, lors d'une entrevue semi-structurée de 37 minutes et au moyen de l'outil Parenting Interactions with Children: Checklist of Observations Linked to Outcome (PICCOLO). Cet outil normalisé sert à faire une observation de 10 minutes pour évaluer le comportement des parents d'un enfant de 10 à 47 mois (Brookes Publishing, 2016).

Résultats

Les résultats contribuent à expliquer comment les parents voient le programme de halte-garderie communautaire et comment ce dernier influence leur lien d'attachement avec leur enfant. Selon les données de la séance d'observation, de l'entrevue semi-structurée et de l'outil PICCOLO, la mère trouve que la halte-garderie dans son ensemble a une incidence sur sa relation d'attachement avec son enfant. Les soins réceptifs et empathiques qui ont été observés ont montré que la mère est une base de sécurité pour l'enfant quand il commence à explorer son milieu de façon autonome et à réguler ses émotions et son comportement en société. Ces aspects de l'étude de cas peuvent être vus comme d'importants indicateurs favorisant un lien d'attachement positif puisque, selon Bowlby (1969/ 1982), l'attachement découle de soins chaleureux et attentionnés qui incitent l'enfant à voir la personne s'occupant de lui comme étant sa base de sécurité lui permettant de réduire son niveau d'anxiété et d'accroître son niveau de confiance en lui pour aller explorer son environnement et socialiser. Il est permis de penser que la halte-garderie a contribué à favoriser l'exploration autonome de l'environnement puisque la mère a mentionné que la halte-garderie était un lieu sûr et que les interactions qu'elle avait vues au fil des ans avaient influencé son propre style parental et ses interactions.

Figure 1. Représentation conceptuelle des thèmes récurrents dans les trois méthodes de collecte de données.



Suggestion pour la recherche future et la pratique

La présente étude pourrait servir d'étude pilote pour guider la recherche future sur le point de vue des parents au sujet des haltes-garderies et la façon dont celles-ci influencent le lien d'attachement entre les parents et les enfants.

Les résultats et les données peuvent aussi éclairer les politiques et la formation du personnel des programmes communautaires déjà en place ainsi qu'enrichir leurs connaissances. Durant l'entrevue, la mère a soulevé plusieurs points qui pourraient profiter au personnel et au programme et qu'il vaudrait la peine d'explorer pour voir s'il est possible d'y donner suite tout en respectant les politiques et démarches de la halte-garderie. Cette information pourrait aussi constituer un bon point de départ en vue d'une révision éclairée des politiques actuelles et pour obtenir le point de vue des participants et des familles qui fréquentent la halte-garderie.

Ly-My-Kim Tran est une éducatrice de la petite enfance inscrite qui vient d'obtenir un diplôme en développement de la petite enfance du collège Seneca. Elle travaille actuellement dans un organisme à but non lucratif en tant que spécialiste du développement de l'enfant.

Références

- Bowlby, J. (1969/ 1982). *Attachement et perte*, tome 1, New York (New York), Basic Books.
- Brookes Publishing (2016). *How can professionals help parents support their child's early development?* [<http://www.brookespublishing.com/resource-center/screening-and-assessment/piccolo/>] (Consulté le 6 mars 2016).
- Colmer, K., L. Rutherford et M. Pam (2011). « Attachment theory and primary caregiving », *Australasian Journal Of Early Childhood*, vol. 36, no 4, p. 16-20. Extrait de la banque de données d'Education Research Complete.
- Fish, B. et J. A. McCollum (1997). « Building a clinically relevant picture of attachment from case study observations in a parent-infant play group », *Child and Adolescent Social Work Journal*, vol. 14, n° 3, p. 153-170. doi : 10.1023/A:1024513418352.
- Niccols, A. (2008). « 'Right from the start': randomized trial comparing an attachment group intervention to supportive home visiting », *Journal Of Child Psychology & Psychiatry*, vol. 49, n° 7, p. 754-764. doi :10.1111/j.1469-7610.2008.01888.x.
- North Carolina Department of Health & Human Services. (s.d). *Drop-in/short-term child care frequently asked questions (faqs) what is drop-in/short-term child care?* [http://ncchildcare.nc.gov/pdf_forms/Drop_In_Care_FAQS.pdf] (Consulté le 3 décembre 2015).
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario (16 février 2014). *Frequently asked questions*. [<http://www.oeyc.edu.gov.on.ca/questions/index.aspx#what>] (Consulté le décembre 2015).
- Rait, S. (2012). « The holding hands project: Effectiveness in promoting positive parent-child interactions », *Educational Psychology In Practice*, vol. 28, n° 4, p. 353-371. doi : 10.1080/02667363.2012.712916.
- Scharfe, E. (2011). « Benefits of mother goose: Influence of a community-based program on parent-child attachment relationships in typical families », *Child Welfare*, vol. 90, n° 5, p. 9-26. Extrait de la banque de données d'Education Research Complete.



L'importance du rôle parental et l'effet des facteurs de proximité et de distance dans la relation parent-enfant

par **Emis Akbari**

School of Early Childhood, Collège George-Brown (Toronto), Canada

Atkinson Centre for Society and Child Development, Université de Toronto (Toronto), Canada

Aperçu général

Les décideurs sont habituellement d'avis que le succès financier et scolaire est fonction des expériences vécues tôt dans l'enfance, et que la trajectoire développementale peut s'améliorer grâce à diverses stratégies d'intervention comme une éducation de haute qualité dans la petite enfance (Nix et coll., 2016; Pascal, 2009). Toutefois, on remarque de plus en plus que la santé mentale et physique est également affectée, de façon importante, et souvent même de façon critique, par les expériences vécues dans la petite enfance et qu'elle peut être améliorée grâce à des changements soigneusement apportés dans la politique gouvernementale et dans les domaines de la santé publique et de l'investissement (Enoch et coll., 2016; Webster-Stratton, Reid et Stoolmiller, 2008). La recherche a montré que l'adversité vécue tôt dans l'enfance affecte le développement du cerveau de manière à accroître la susceptibilité de l'enfant à un large éventail de problèmes de santé physique et mentale (Bouvette-Turcot et coll., 2017). En outre, le

développement type est largement associé à l'acquisition d'un ensemble de compétences comportementales, psychologiques et psychosociales ancrées dans un environnement caractérisé par la constance, la stabilité, la sécurité et le bien-être durant les étapes critiques de la petite enfance.

Les stratégies visant à améliorer l'accès de l'enfant à un environnement stable, constant, sûr et chaleureux peuvent accroître les capacités cognitives de ce dernier ainsi que sa santé physique et mentale tout au long de sa vie. Il sera question ici de l'incidence de divers facteurs susceptibles d'influer sur les pratiques parentales, tandis que le document d'accompagnement portera sur la pertinence du milieu de vie durant la petite enfance. Certains facteurs peuvent, sans qu'on le veuille, faire obstacle à l'éducation de l'enfant, mais l'accès à une éducation de grande qualité pourra agir comme tampon face aux risques encourus dans la prime enfance (NICHD, 2002); c'est ce dont il sera question dans l'article d'accompagnement de ce périodique.

L'exercice du rôle parental

Les toutes premières années de la vie d'un enfant sont d'une importance capitale pour le développement du cerveau, l'apprentissage du comportement et l'acquisition de compétences socioaffectives (Doyle, Harmon, Heckman et Tremblay, 2009). Durant cette période, l'enfant acquiert rapidement de nouvelles compétences motrices, verbales, socioaffectives et cognitives tant et si bien que ses besoins changent face à ses parents. Lorsque le nourrisson devient un bambin, les parents sont censés rajuster leurs comportements et leurs stratégies parentales afin de ne pas se contenter de conforter l'enfant, mais également de le stimuler et de guider son cheminement. Un parent chaleureux et attentif qui sait créer un climat positif protège l'enfant contre l'adversité du milieu et prévient par le fait même les effets indésirables (Herbers, Cutuli, Monn, Narayan et Masten, 2014). L'absence de chaleur et de réceptivité de la part de parents

portés à avoir des réactions hostiles et de rejet nuit au développement de l'enfant et aboutit, entre autres, à une perturbation de sa capacité d'autonomie et à une déficience du langage expressif et réceptif susceptible de restreindre son potentiel d'apprentissage (NICHD, 2002). Ces lacunes peuvent entraîner un risque accru de psychopathologie chez l'enfant, d'obésité à l'âge adulte, de dépression ou d'anxiété et d'autres maladies chroniques.

Il est reconnu que certains facteurs influent sur la relation parent-enfant (Bronfenbrenner, 1977; Rosa et Tudge, 2013) : la parentalité à l'adolescence et la monoparentalité, la faible situation socioéconomique (SSE), le chômage, l'insalubrité du logement, les problèmes de santé mentale chez les parents et les conflits matrimoniaux. Il a été prouvé que ces facteurs ne font pas qu'alimenter, mais qu'ils exacerbent également, les difficultés de l'exercice du rôle parental. Preuve a été faite que ces facteurs influent individuellement et collectivement sur le rôle parental et sur les interactions entre éducatrice et enfant. Il est possible de classer comme facteurs de distance (c'est-à-dire les caractéristiques du voisinage) et facteurs de proximité (par exemple, les conflits matrimoniaux) les sources d'influence sur le rôle parental (Rosa et Tudge, 2013). Un grand nombre des facteurs de distance semblent influencer sur le développement de l'enfant et façonner son parcours en raison de leurs effets sur les facteurs de proximité comme l'exercice du rôle parental.

Les facteurs de distance

La situation socioéconomique et l'exercice du rôle parental

Des associations ont été clairement établies entre le désavantage social, la pauvreté et les pratiques parentales. Une faible SSE est liée à une piètre réceptivité parentale et à l'imposition de restrictions plus sévères de la part des parents (Bornstein et Bradley, 2014). En fait, le revenu est corrélé



négativement avec l'exercice d'une plus grande discipline de la part des parents, tandis qu'une SSE plus élevée porte les parents à se comporter de façon plus laxiste envers leurs enfants. En outre, les mères dont la SSE est élevée tendent à avoir des conversations prolongées avec leurs enfants qui auront, dès lors, une meilleure production langagière à l'âge de 24 mois (Fernald, Marchman et Weisleder, 2013). La réceptivité maternelle est donc corrélée positivement avec le développement langagier du jeune enfant (Hudson, Levickis, Down, Nicholls et Wake, 2015).

Les facteurs de proximité

Le parent adolescent

La grossesse à l'adolescence a été associée à d'innombrables conséquences sociales comme l'échec scolaire, un faible niveau d'accessibilité à l'emploi et une pauvreté constante. Toutefois, les effets les plus néfastes de la grossesse à l'adolescence se situent au niveau des conséquences pour le développement des enfants qui naissent dans ces familles. Parmi les effets les plus directs, citons le faible poids à la naissance, le risque accru d'une naissance prématurée, un

accès moindre à des soins prénatals et des résultats défavorables sur le plan du développement (Ganchimeg et coll., 2014).

La recherche a montré que les mères adolescentes sont plus à l'aise et ressentent moins de détresse émotionnelle lorsqu'elles ont accès à un soutien social et à des ressources (Huang et coll., 2014). Il a été prouvé que soutenir les mères adolescentes les rendait plus aptes à retourner à l'école et augmentait le nombre de celles qui obtenaient leur diplôme et qui par la suite trouvaient un emploi, et réduisait d'autant leur dépendance à l'aide sociale (Letourneau, Stewart et Barnfather, 2004). Ces facteurs influencent à leur tour positivement le développement des enfants et des parents adolescents.

Les naissances prématurées et l'insuffisance pondérale (IP)

Les études ont indiqué que les modes d'interaction dans la dyade mère-enfant diffèrent selon qu'il s'agit de nourrissons nés avant terme et de nourrissons nés à terme (Agostini, Neri, Dellabartola, Biasini et Monti, 2014).

On croit qu'entrent en jeu le stress accru au sein de la dyade mère-enfant né avant terme (Hawes, McGowan, O'Donnell, Tucker et Vohr, 2016) ainsi que les différences de tempérament de l'enfant né prématurément ou ayant une IP. Les parents d'enfants ayant des besoins spéciaux comme ceux susmentionnés seraient, selon la recherche, moins réceptifs envers leur progéniture. Ce phénomène peut au moins en partie être attribué à la difficulté de l'enfant à signaler clairement ses besoins (Landry, Smith, Swank et Guttentag, 2008). Les bébés ayant une IP ont un moindre développement langagier et des difficultés à réguler leurs émotions et leur comportement (Landry et coll., 2008). Par conséquent, les parents d'enfants nés prématurément ou ayant une IP ont besoin d'un soutien accru.

La dépression et l'exercice du rôle maternel

Le taux de dépression est élevé chez les femmes, en particulier durant la période post-partum (O'Hara, 2009), et encore plus élevé chez les mères monoparentales ou très jeunes et chez celles qui ont une faible SSE (Beck,

2001). Cette constatation laisse entrevoir qu'un manque de ressources sociales et économiques peut accroître le risque de dépression post-partum. Les symptômes dépressifs ont à leur tour un effet néfaste au sein de la relation mère-enfant (Pawluski, Lonstein et Fleming, 2017). Comme la mère représente souvent le principal environnement social de l'enfant, surtout durant les premières années de sa vie, les conséquences d'une dépression post-partum sur son développement sont particulièrement inquiétantes. Les mères en dépression sont souvent moins réceptives, elles affichent un comportement moins affectueux et elles sont plus hostiles et intrusives que les mères qui ne sont pas déprimées (Akbari, Gonzalez, Dudin, Steiner et Fleming, 2015). Une mère dépressive aura tendance à ne pas reconnaître les indices donnés par le nourrisson et sera par conséquent incapable de répondre à ses besoins.

Les enfants de mères dépressives risquent davantage de développer des problèmes psychosociaux que ceux qui sont élevés par des mères saines. Dans une vaste méta-analyse, Goodman et

ses collègues (2011) ont établi que l'on rencontre plus souvent de comportements extériorisés et intériorisés chez les enfants de mères dépressives. Une moins grande maturité scolaire et une plus faible réception verbale sont souvent constatées chez les enfants de mères dépressives (NICHD, 2002) et peuvent influencer sur les résultats scolaires dans les années subséquentes (Murray et coll., 2010).

Les conflits matrimoniaux

L'association entre les conflits matrimoniaux et le développement de l'enfant a été bien établie (El-Sheikh, Keiley, Erath et Dyer, 2013). Il a été prouvé que les conflits matrimoniaux accroissent les comportements intériorisés et extériorisés et ont une incidence sur le fonctionnement quotidien de l'enfant. En outre, les conflits interparentaux ont été associés à des déficits de compétences socioaffectives et à un plus faible rendement scolaire (Cummings et Davies, 2011). Les chercheurs ont étudié en quoi le recours à des tactiques précises utilisées durant les conflits comme les menaces, l'hostilité non verbale, la détresse physique et le retrait marital provoquaient diverses réactions émotives chez les enfants témoins jour après jour de conflits interparentaux (Cummings, Goek-Morell et Papp, 2016).

Le risque cumulatif

La recherche sur le développement de l'enfant porte à croire que l'accumulation des facteurs de risque mène à des problèmes de comportement chez l'enfant et l'adolescent (Browne, Leckie, Prime, Perlman et Jenkins, 2016; Meunier, Boyle, O'Connor et Jenkins, 2013). Forehand et ses collègues (1998) ont signalé que le nombre de facteurs de risque permettait de prédire les difficultés d'adaptation de l'adolescent, peu importe le type de risque. Qui plus est, cette équipe de chercheurs a montré qu'une augmentation marquée de difficultés d'adaptation était prévisible lorsque le nombre de risques augmentait de trois à quatre. Cette conclusion va dans le sens de travaux antérieurs montrant



qu'il existe un « point déclencheur » où le risque cumulatif produit davantage d'effets négatifs (Rutter, 1979).

En somme, le degré de l'effet de chaque risque pris séparément peut être comparativement peu élevé alors que les effets cumulatifs sont très importants. Conséquemment, il peut être plus révélateur d'évaluer les multiples facteurs en cause sous forme d'indices de risque cumulatif. De tels indices de risque cumulatif peuvent aider à reconnaître les familles « à risque » auprès desquelles il convient d'intervenir intensément et d'accroître la participation parentale au sein des milieux d'éducation de la petite enfance.

Interventions précoces

L'intervention précoce et l'établissement de stratégies ont pour effet d'accroître, chez l'enfant, l'accès à un environnement sûr, constant, attentif et chaleureux où les relations parent-enfant sont positives. Il a été prouvé qu'offrir un soutien suffisant aux parents et aux familles, tant sur le plan de la formation à la parentalité et du soutien social que sur celui du dépistage précoce des familles à haut risque (Prime et coll., 2015) protège contre certains effets néfastes du stress. Les visites aux familles, la formation parentale et les programmes d'éducation de la petite enfance sont tous importants puisqu'ils contribuent à renforcer le soutien et l'éducation offerts aux familles. L'article d'accompagnement dans ce périodique fournit des éléments de réflexion et des stratégies sur la façon dont les éducatrices et éducateurs de la petite enfance peuvent jouer un rôle déterminant dans l'appui des familles et des enfants à risque.

Emis Akbari, Ph. D., professeure, School of Early Childhood, Collège George-Brown, Atkinson Centre for Society and Child Development, 99, rue Gerrard Est, Bureau 613, Toronto (Ont.) M5T 2T9, T : 416-415-5000, poste 2339, C : emis.akbari@georgebrown.ca

Bibliographie

Agostini, F., E. Neri, S. Dellabartola, A. Biasini et F. Monti (2014). Early interactive behaviours in preterm infants and their mothers: influences of maternal depressive symptomatology and neonatal birth weight, *Infant Behavior and Development*, vol. 37, n° 1, p. 86-93.

Akbari, E., A. Gonzalez, A. Dudin, M. Steiner et A. S. Fleming (2015). Depressed Mothers Show Increased

Anxiety and Negativity and Differential Salivary Cortisol in Response to Infant Cries, *J Depress Anxiety*, vol. 53, p. 005.

Beck, C. T. (2001). Predictors of postpartum depression: an update, *Nursing Research*, vol. 50, n° 5, p. 275-285.

Bornstein, M. H. et R. H. Bradley (dir.) (2014). Socioeconomic status, parenting, and child development, Routledge.

Bouvette-Turcot, A.-A. et coll. (2017). The joint contribution of maternal history of early adversity and adulthood depression to socioeconomic status and potential relevance for offspring development, *Journal of affective disorders*, vol. 207, p. 26-31.

Bronfenbrenner, U. (1977). Towards an experimental ecology of human development, *American Psychologist*, vol. 32, n° 7, p. 513-531.

Browne, D. T., G. Leckie, H. Prime, M. Perlman et J. M. Jenkins (2016). Observed sensitivity during family interactions and cumulative risk: A study of multiple dyads per family, *Developmental psychology*, vol. 52, n° 7, p. 1128.

Cummings, E. M. et P. T. Davies (2011). *Marital conflict and children: An emotional security perspective*, Guilford Press.

Cummings, E. M., M. C. Goeke-Morey et L. M. Papp (2016). Couple conflict, Children, and families, *Couples in Conflict: Classic Edition*, p. 117.

Doyle, O., C. P. Harmon, J. J. Heckman et R. E. Tremblay (2009). Investing in early human development: timing and economic efficiency, *Economics & Human Biology*, vol. 7, n° 1, p. 1-6.

El-Sheikh, M., M. Keiley, S. Erath et W. J. Dyer (2013). Marital conflict and growth in children's internalizing symptoms: The role of autonomic nervous system activity, *Developmental psychology*, vol. 49, n° 1, p. 92.

Enoch, M. A., H. Kitzman, J. A. Smith, E. Anson, C. A. Hodgkinson, D. Goldman et D. L. Olds (2016). A Prospective Cohort Study of Influences on Externalizing Behaviors Across Childhood: Results From a Nurse Home Visiting Randomized Controlled Trial, *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, vol. 55, n° 5, p. 376-382.

Fernald, A., V. A. Marchman et A. Weisleder (2013). SES differences in language processing skill and vocabulary are evident at 18 months, *Developmental science*, vol. 16, n° 2, p. 234-248.

Forehand, R., H. Biggar et B. A. Kotchick (1998). Cumulative risk across family stressors: Short- and long-term effects for adolescents., *Journal of Abnormal Child Psychology*, vol. 26, n° 2, p. 119-128.

Ganchimeg, T., E. Ota, N. Morisaki, M. Laopaiboon, P. Lumbiganon, J. Zhang ... et J. P. Vogel. (2014). Pregnancy and childbirth outcomes among adolescent mothers: a World Health Organization multicountry study, *BJOG: An International Journal of Obstetrics & Gynaecology*, vol. 121, n° s1, p. 40-48.

Goodman, S. H., M. H. Rouse, A. M. Connell, M. R. Broth, C. M. Hall et D. Heyward (2011). Maternal depression and child psychopathology: A meta-analytic review, *Clinical Child and Family Psychology Review*, vol. 14, n° 1, p. 1-27.

Hawes, K., E. McGowan, M. O'Donnell, R. Tucker et B. Vohr. (2016). Social emotional factors increase risk of postpartum depression in mothers of preterm infants, *The Journal of Pediatrics*, vol. 179, p. 61-67.

Herbers, J. E., J. J. Cutuli, A. R. Monn, A. J. Naraya et A. S. Masten, A. S. (2014). Trauma, adversity, and parent-child relationships among young children experiencing homelessness, *Journal of abnormal child psychology*, vol. 42, n° 7, p. 1167-1174.

Hoff, E. (2003). The specificity of environmental influence: Socioeconomic status affects early vocabulary development via maternal speech, *Child Development*, vol. 74, n° 5, p. 1368-1378.

Huang, C. Y., J. Costeines, J. S. Kaufman et C. Ayala (2014). Parenting stress, social support, and depression for ethnic minority adolescent mothers: impact on child development, *Journal of child and family studies*, vol. 23, n° 2, p. 255-262.

Hudson, S., P. Levickis, K. Down, R. Nicholls et M. Wake (2015). Maternal responsiveness predicts language at ages 3 and 4 in community-based sample of slow-to-talk toddlers, *International Journal of Language & Communication Disorders*, vol. 50, n° 1, p. 136-142.

Landry, S. H., K. E. Smith, P. R. Swank et C. Guttentag (2008). A responsive parenting intervention: the optimal timing across early childhood for impacting maternal behaviors and child outcomes, *Developmental Psychology*, vol. 44, n° 5, p. 1335-1353.

Létourneau, N. L., M. J. Stewart et A. K. Barnfather (2004). Adolescent mothers: Support needs, resources, and support-education interventions, *Journal of Adolescent Health*, vol. 35, n° 6, p. 509-525.

Meunier, J. C., M. Boyle, T. G. O'Connor et J. M. Jenkins (2013). Multilevel mediation: Cumulative contextual risk, maternal differential treatment, and children's behavior within families, *Child Development*, vol. 84, n° 5, p. 1594-1615.

Murray, L., A. Arteche, P. Fearon, S. Halligan, T. Croudace et P. Cooper (2010). The effects of maternal postnatal depression and child sex on academic performance at age 16 years: a developmental approach, *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 51, n° 10, p. 1150-1159.

NICHD Early Child Care Research Network (2002). Early child care and children's development prior to school entry: Results from the NICHD Study of Early Child Care, *American Educational Research Journal*, vol. 39, n° 1, p. 133-164.

Nix, R. L., K. L. Bierman, B. S. Heinrichs, S. D. Gest, J. A. Welsh et C. E. Domitrovich (2016). The randomized controlled trial of Head Start RED: Sustained effects on developmental trajectories of social-emotional functioning, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 84, n° 4, p. 310-322.

O'Hara, M. W. (2009). Postpartum depression: what we know, *Journal of Clinical Psychology*, vol. 65, n° 12, p. 1258-1269.

Pascal, C. E. (2009). *Dans l'optique de notre meilleur avenir : mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario. Rapport présenté au premier ministre par le conseil spécial en apprentissage préscolaire*, Toronto, gouvernement de l'Ontario.

Pawluski, J. L., J. S. Lonstein et A. S. Fleming (2017). The Neurobiology of Postpartum Anxiety and Depression, *Trends in Neurosciences*, vol. 40, n° 2, p. 106-120.

Prime, H., D. Browne, E. Akbari, M. Wade, S. Madigan et J. M. Jenkins (2015). The development of a measure of maternal cognitive sensitivity appropriate for use in primary care health settings, *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 56, n° 4, p. 488-495.

Rosa, E. M., et J. Tudge (2013). Urie Bronfenbrenner's theory of human development: Its evolution from ecology to bioecology, *Journal of Family Theory & Review*, vol. 5, n° 4, p. 243-258.

Rutter, M. (1979). Protective factors in children's responses to stress and disadvantage, dans M.W. Kent et J.E. Rolf (dir.), *Primary prevention of psychopathology, Vol 3: Social competence in children*, Hanover (NH), University of New England Press, p. 49-74.

Webster-Stratton, C., M. J. Reid et M. Stoolmiller (2008). Preventing conduct problems and improving school readiness: evaluation of the Incredible Years Teacher and Child Training Programs in high-risk schools, *The Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 49, n° 5, p. 471-488.

L'incidence de l'attitude des parents sur l'avenir des enfants : ce que les éducatrices et éducateurs de la petite enfance doivent savoir

par **Michelle Rodrigues, M.A.**

Applied Psychology and Human Development, Ontario Institute for Studies in Education, Université de Toronto (Toronto), Canada

Aperçu général

La recherche sur l'influence de l'attitude des parents sur le développement des enfants n'est efficace pour modifier le parcours de ceux-ci que si elle est accessible et appliquée aux environnements où les enfants sont présents, comme les milieux de la petite enfance. La vigilance des personnes qui travaillent en première ligne, comme les éducatrices et éducateurs de la petite enfance (ÉPE), est essentielle si l'on veut avoir un impact positif sur les enfants et leurs familles, dont certaines sont à risque. Preuve a été faite que les ÉPE sont des membres cruciaux de l'environnement des jeunes enfants et, par conséquent, jouent un rôle de toute première importance dans leur développement, ce qui rend la mobilisation des efforts de connaissance offerte à ce groupe de professionnels nécessaire et indispensable (Yoshikawa et coll., 2013).

Dépistage précoce et aiguillage vers les services

Comme on l'a vu dans l'article accompagnant cette section, les problèmes dans l'exercice du rôle parental qui relèvent de facteurs comme une faible situation socioéconomique,



des conflits matrimoniaux, la dépression maternelle, la maternité à l'adolescence et les problèmes de santé mentale sont associés à de piètres résultats sur le plan du développement de l'enfant, y compris à des problèmes socioaffectifs, à des retards dans le développement du langage et à un faible rendement scolaire. Il importe de souligner que ces résultats ont une incidence négative sur le fonctionnement de l'adolescent et de l'adulte, d'où l'importance du dépistage précoce et de l'aiguillage vers les services par les ÉPE et autres professionnels. Vu la quantité de temps que les enfants passent dans les milieux de la petite enfance, les ÉPE sont dans une position idéale pour reconnaître les symptômes de maladie mentale comme l'anxiété, l'inattention et une mauvaise capacité de s'autoréguler (Martoccio, Brophy-Herb et Onaga, 2014). Ces

enfants et leur famille peuvent dès lors être dirigés vers des programmes d'intervention auprès des parents comme le programme américain Incredible Years (Weeland et coll., 2017) qui permet d'accroître les compétences parentales et d'améliorer le comportement de l'enfant ainsi que les relations parent-enfant. De tels programmes visent à réduire le niveau de stress des parents, à accroître leur empathie envers leur enfant et à augmenter le soutien familial et donc à favoriser l'adaptation

et la réussite de l'enfant (Mortensen et Mastergeorge, 2014; Weeland et coll., 2017). En outre, les ÉPE représentent une importante porte d'entrée pour les parents désireux de bénéficier des ressources communautaires afin d'obtenir l'aide requise (Weiss, Caspe et Lopez, 2006). En mettant les parents en contact avec les services de soutien dans leur milieu comme des ressources en ligne, des programmes et des ateliers, les familles peuvent se bâtir un vaste réseau qui leur sera utile comme système de soutien tout au long des premières années de vie de leur enfant et même au-delà (Weiss et coll., 2006).

Le dépistage précoce et l'aiguillage vers les services sont des interventions d'une importance capitale qui doivent se produire tôt dans la vie de l'enfant pour être efficaces, car elles le sont

moins si elles sont administrées plus tard (Heckman, 2008; Heckman, Moon, Pinto, Savelyev et Yavitz, 2010). L'intervention sera d'autant plus positive qu'elle se produira tôt alors que le parcours développemental peut être modifié.

La réceptivité des ÉPE

Des facteurs comme la dépression et autres problèmes de santé mentale sont associés à une attitude parentale moins réceptive, à des pratiques disciplinaires plus sévères et à de plus faibles résultats chez l'enfant (Brennan, Hammen, Anderson, Bor, Najman et Williams, 2000; Goodman, 2011). Une interaction entre adultes et enfants de grande qualité où on est à l'écoute des besoins de l'enfant et disposé à y répondre dans les milieux de la petite enfance peut atténuer les effets d'une atmosphère tendue à la maison (Merritt et Klein, 2016). Par exemple, lorsque les ÉPE interagissent avec les enfants d'une manière chaleureuse, adaptée aux circonstances et caractérisée par la réponse constante à leurs besoins physiques et émotionnels, ces derniers progressent (Merritt et Klein, 2016). Un mode d'interaction chaleureux et réceptif où l'on n'hésite pas à dialoguer avec l'enfant, améliore les capacités d'apprentissage de ce dernier dans de multiples domaines (Yoshikawa et coll., 2013). De tels modes d'interaction sont également bénéfiques pour l'enfant sur le plan cognitif, social et comportemental (Yoshikawa et coll., 2013). De plus, si l'on adopte des méthodes d'orientation positives, y compris le fait d'établir clairement ses attentes, de faire des louanges méritées, d'offrir un soutien affectif et de donner à l'enfant des responsabilités et des choix, sans oublier de hauts niveaux de surveillance du comportement, tout ceci concourra à améliorer le comportement et les capacités d'apprentissage de l'enfant.

La sensibilité cognitive chez les ÉPE

Des facteurs contextuels comme une faible situation socioéconomique, la dépression chez la mère et les conflits matrimoniaux peuvent avoir une

incidence négative sur la qualité de l'attitude parentale et par conséquent sur les résultats cognitifs des enfants. Par exemple, la recherche laisse entrevoir l'existence d'une association entre la situation socioéconomique et le faible niveau de sensibilité cognitive de la mère, d'une part, et un vocabulaire réduit et une faible capacité de lecture chez l'enfant, d'autre part (Prime et coll., 2015). On entend par sensibilité cognitive le degré auquel une personne réagit aux connaissances et aux capacités de l'enfant dans le cadre d'une interaction (Prime et coll., 2015; Prime, Perlman, Tackett et Jenkins, 2014a). Les personnes qui manifestent une grande sensibilité cognitive favorisent des interactions mutuelles et positives, adaptent leur comportement aux besoins de l'enfant et lui fournissent des directives verbales et non verbales claires (Prime et coll., 2015; Prime, Perlman, Tackett et Jenkins, 2014a). Il a été prouvé que la sensibilité cognitive des frères et sœurs plus âgés protège les enfants à risque d'avoir un piètre vocabulaire réceptif (Prime, Pauker, Plamondon, Perlman et Jenkins, 2014b). Tout comme les parents et les frères et sœurs plus âgés, les ÉPE sont en mesure de promouvoir la sensibilité cognitive en utilisant un langage clair et précis, en donnant des directives non verbales positives, en adaptant leur langage aux besoins et au stade de développement des enfants et en utilisant des techniques de renforcement positif dans leurs interactions ludiques quotidiennes avec eux. Ces manières d'agir protégeront à leur tour les enfants qui peuvent être à risque d'avoir de piètres résultats sur le plan du développement cognitif et du développement langagier (Prime, Plamondon, Pauker, Perlman et Jenkins, 2016).

La collaboration des parents avec les ÉPE

La période préscolaire est le moment idéal pour promouvoir les relations entre parents et éducatrices de façon à ce que les parents reçoivent le soutien nécessaire pour limiter le stress associé, tant pour eux que pour leurs enfants, à

la transition entre le service de garde et le système scolaire. Les éléments sont dès lors en place pour favoriser la collaboration des parents tout au long de l'éducation de l'enfant (Weiss, Caspe et Lopez, 2006). Les parents bénéficient de relations véritables lorsqu'ils sont invités à travailler en collaboration avec les ÉPE pour soutenir l'apprentissage des enfants et leur sain développement (Ma, Shen, Krenn, Hu et Yuan, 2016). Afin de faciliter cette collaboration des parents, les ÉPE ont avantage à communiquer avec eux périodiquement pour les renseigner sur l'apprentissage et les caractéristiques du comportement de leurs enfants et pour leur donner des occasions de visiter le centre et de contribuer à la planification des activités des enfants. En outre, les ÉPE peuvent encourager les parents à jouer un rôle actif dans l'apprentissage de leurs enfants en leur proposant des stratégies pour le jeu et en les encourageant à lire des livres avec eux. La participation des parents durant cette phase de transition améliore leur perception du soutien social. Dans les situations à haut risque, un tel soutien est associé à une diminution des symptômes dépressifs, à un accroissement des pratiques parentales positives et à une amélioration des résultats de l'enfant (Mu et coll., 2016; Pianta et Ball, 1993). Inciter les parents à collaborer à l'apprentissage de leurs enfants améliore les capacités langagières et sociales de ces derniers et favorise leur maturité scolaire tout en réduisant leurs problèmes de comportement (Sheridan, Knoche, Edwards, Bovaird, Kupzyk, 2010). Il est intéressant de noter que la présence des parents dans le milieu de l'éducation de la petite enfance protège les enfants des incidences négatives de la pauvreté sur leur développement (Clements, Reynolds et Hickey, 2004).

Le respect de la diversité dans les pratiques parentales

Les éducatrices et éducateurs avertis reconnaissent la primauté de l'expertise parentale quant aux besoins de

développement de l'enfant; aussi sont-ils sensibles à la diversité des pratiques parentales. Puisque le fonctionnement psychologique et émotionnel des parents, la qualité de leurs relations intimes et la quantité de soutien social dont ils bénéficient influent sur leurs pratiques parentales, les ÉPE doivent faire preuve de sensibilité dans leurs rapports avec eux quand vient le temps de leur offrir soutien et ressources. La plupart des parents veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants, mais ils se débattent souvent pour en arriver à exercer leur rôle d'une façon chaleureuse, réceptive et constante alors qu'ils sont aux prises avec une charge allostatique élevée (accumulation de multiples facteurs de stress). Les ÉPE peuvent créer et offrir un environnement où les parents se sentent bien accueillis, en sécurité et où ils peuvent tirer profit de leur contribution à l'apprentissage de leurs enfants.

Conclusion

En somme, des pratiques parentales compromises ont une incidence sur le développement à court et à long terme des enfants. Au Canada, une forte proportion d'enfants passent une quantité importante de leur temps dans les milieux d'éducation de la petite enfance (Akbari et McCuaig, 2014) tant et si bien qu'aucun autre professionnel n'a la possibilité de travailler aussi étroitement avec les enfants et les familles à une période déterminante du développement des enfants. Par conséquent, il serait avantageux de favoriser la recherche liée à l'influence du rôle parental afin d'aider les ÉPE dans leur travail de soutien envers les enfants et les familles. Pour que les enfants aient le meilleur départ possible dans la vie, il importe de se pencher sur le dépistage précoce et l'aiguillage vers les services, sur la promotion d'une sensibilité affective et cognitive dans les interactions entre enseignant et enfant en salle de classe et sur la collaboration des parents à l'éducation des enfants en bas âge. Grâce à l'aide de praticiennes et de praticiens avertis, les enfants seront davantage en mesure de réussir, ce qui aura d'importantes conséquences non

seulement pour les enfants, mais pour la société tout entière.

Michelle Rodrigues, M.A., Applied Psychology and Human Development, Institut des études pédagogiques de l'Ontario, Université de Toronto, 252, rue Bloor Ouest, Toronto (Ont.) M5S 1V6, C : michelle.rodrigues@mail.utoronto.ca

Bibliographie

Akbari, E. et K. McCuaig (2014) Early Childhood Education Report 2014. Toronto, Institut des études pédagogiques de l'Ontario.

Brennan, P. A., C. Hammen, M. J. Andersen, W. Bor, J. M. Najman et G. M. Williams (2000). Chronicity, severity, and timing of maternal depressive symptoms: relationships with child outcomes at age 5, *Developmental Psychology*, vol. 36, n° 6, p. 759.

Clements, M. A., A. J. Reynolds et E. Hickey (2004). Site-level predictors of children's school and social competence in the Chicago Child-Parent Centers, *Early Childhood Research Quarterly*, vol. 19, p. 273-296.

Goodman, S. H., M. H. Rouse, A. M. Connell, M. R. Broth, C. M. Hall et D. Heyward (2011). Maternal depression and child psychopathology: A meta-analytic review, *Clinical Child and Family Psychology Review*, vol. 14 n° 1, p. 1-27.

Heckman, J. J. (2008). The case for investing in disadvantaged young children. *Big ideas for children: Investing in our nation's future*, Washington, DC, First Focus, p. 49-58.

Heckman, J. J., S. H. Moon, R. Pinto, P. A. Savelyev et A. Yavitz (2010). The rate of return to the HighScope Perry Preschool Program, *Journal of Public Economics*, vol. 94 n° 1, p. 114-128.

Ma, X., J. Shen, H. Y. Krenn, S. Hu et J. Yuan (2016). A meta-analysis of the relationship between learning outcomes and parental involvement during early childhood education and early elementary education, *Educational Psychology Review*, vol. 28 n° 4, p. 771-801.

Martoccio, T. L., H. E. Brophy-Herb et E. E. Onaga (2014). Road to readiness: Pathways from low-income children's early interactions to school readiness skills, *Infants & Young Children*, vol. 27 n° 3, p. 193-206.

Merritt, D. H. et S. Klein (2015). Do early care and education services improve language development for maltreated children? Evidence from a national child welfare sample, *Child Abuse & Neglect*, vol. 39, p. 185-196.

Mortensen, J. A. et A. M. Mastergeorge (2014). A meta-analytic review of relationship-based interventions for low income families with infants and toddlers: Facilitating supportive parent-child interactions, *Infant Mental Health Journal*, vol. 35 n° 4, p. 336-353.

Pianta, R. C. et R. M. Ball (1993). Maternal social support as a predictor of child adjustment in kindergarten, *Journal of Applied Developmental Psychology*, vol. 14, p. 107-120.

Prime, H., D. Browne, E. Akbari, M. Wade, S. Madigan et J. M. Jenkins (2015). The development of a measure of maternal cognitive sensitivity appropriate for use in primary care health settings, *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 56 n° 4, p. 488-495.

Prime, H., M. Perlman, J. L. Tackett et J. M. Jenkins (2014a). Cognitive sensitivity in sibling interactions: Development of the construct and comparison of two coding methodologies, *Early Education and Development*, vol. 25 n° 2, p. 240-258.

Prime, H., S. Pauker, A. Plamondon, M. Perlman et J. M. Jenkins (2014b). Sibship size, sibling cognitive sensitivity, and children's receptive vocabulary, *Pediatrics*, vol. 133 n° 2, p. e394-e401.

Prime, H., A. Plamondon, S. Pauker, M. Perlman et J. M. Jenkins (2016). Sibling cognitive sensitivity as a moderator of the relationship between sibship size and children's theory of mind: A longitudinal analysis, *Cognitive Development*, vol. 39, p. 93-102.

Sheridan, S. M., L. L. Knoche, C. P. Edwards, J. A. Bovaird et K. A. Kupzyk (2010). Parent engagement and school readiness: Effects of the Getting Ready intervention on preschool children's social-emotional competencies, *Early Education and Development*, vol. 21 n° 1, p. 125-156.

Weeland, J., R. R. Chhangur, D. van der Giessen, W. Matthys, B. O. de Castro et G. Overbeek (2017). Intervention Effectiveness of The Incredible Years: New Insights Into Sociodemographic and Intervention-Based Moderators, *Behavior Therapy*, vol. 48 n° 1, p. 1-18.

Weiss, H., M. Caspe et M. E. Lopez (2006). Family involvement in early childhood education, *Family Involvement Makes a Difference*, vol. 1, p. 1-8.

Yoshikawa, H., C. Weiland, J. Brooks-Gunn, M. R. Burchinal, L. M. Espinosa, W. T. Gormley ... et M. J. Zaslow (2013). Investing in our future: The evidence base on preschool education, *Ann Arbor (MI), Society for Research in Child Development*.



La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance publie la rubrique IDÉES deux fois par année en partenariat avec le Child Development Institute et la School of Early Childhood, du Collège George-Brown. Pour contribuer à la rubrique IDÉES, veuillez communiquer avec Noor Jehan Kabani. Téléphone : 416-415-5000, poste 3935, télécopieur : 416-415-2565, courriel : NKabani@georgebrown.ca

Comité de rédaction :

Noor Jehan Kabani, Collège George-Brown, rédactrice en chef
Jan Blaxall, Dominion Learning Institute of Canada
Patricia Chorney Rubin, Collège George-Brown
Aurelia DiSanto, Université Ryerson
Sue Hunter, Hunter Consultants
Theo Lax, Child Development Institute
Donna MacCormac, consultante en ÉPE et rédactrice à la pige



À cœur ouvert

**Dialogue entre nos chefs de file
du secteur de la petite enfance
et des fondatrices de la FCSGE**



À CŒUR OUVERT

À cœur ouvert avec la FSCGE et des chefs de file du secteur de la petite enfance

Après 30 ans... Comment le secteur de la garde à l'enfance se porte-t-il au Canada et vers où se dirige-t-il?



Causerie entre nos champions de l'apprentissage de la petite enfance et des fondatrices de la FCSGE

Pour le numéro du 30^e anniversaire d'*Interaction* et de la FCSGE, nous avons demandé à des fondatrices et des chefs de file du secteur de la garde à l'enfance des quatre coins du Canada d'aborder des enjeux et des orientations de notre secteur sous l'angle de leur choix.

Pour *Interaction*, nous voulons publier des discussions enlevantes tenues par courriel entre des fondatrices de la FCSGE ou chefs de file du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Canada. Ces échanges sont l'occasion de présenter et de défendre des opinions et des points de vue sur un aspect ou l'autre de la garde à l'enfance au Canada.

Ci-dessous se trouvent les cinq paires qui ont échangé sur le sujet par courriel : Don Giesbrecht et April Kalyniuk; Pat Wege et Emily Mlieczko; Christopher Smith et Marni Flaherty; Nicki Dublenko et Sandra Griffin; Sonya Hooper et Karen Chandler.

Nous avons posé les questions suivantes :

Il y a 30 ans, la garde à l'enfance ne faisait pas partie des priorités de chaque grand parti politique du Canada. Nos efforts conjoints des trente dernières années ont permis de changer la donne.

À votre avis, dans quelle situation nous trouvons-nous aujourd'hui?

Pourquoi n'avons-nous toujours pas concrétisé le système national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants que nous avons envisagé au départ?

Quel changement de culture doit s'opérer dans la conscience collective du pays pour que des services de garde de qualité deviennent une priorité de base à l'échelle du système?



À CŒUR OUVERT

Échange entre Pat Wege et Emily Mliczko sur les raisons pour lesquelles nous n'avons pas encore réussi à mettre en place un système national de garde d'enfants, même après trente années d'efforts. Changement de mentalité ou volonté politique?



Pat Wege

Directrice générale, Manitoba
Child Care Association



Emily Mliczko

Directrice générale,
Early Childhood Educators
of British Columbia

Pat Wege :

Bonjour Emily,

J'évolue depuis 41 ans dans le secteur de la garde d'enfants, alors je suis bien placée pour constater tous les progrès accomplis. Mais quand je relis de vieilles publications de la MCCA ou de vieux articles de journaux, je me rends compte qu'il demeure de grands problèmes qui n'ont pas bougé. Il continue à y avoir de grands écarts entre la plupart des provinces et des territoires pour ce qui est de l'offre de services de garde réglementés et de la demande; le coût de ces services pose encore des difficultés pour les parents et les gouvernements; le personnel continue à être sous-payé; et le système prospère, survit ou dépérit au gré des changements à la tête des gouvernements provinciaux et fédéral.

Pour moi, l'un des grands changements est le fait que je n'ai plus à justifier ou à défendre la pertinence des services de garde. Les femmes de l'âge de ma mère ont formé la dernière génération de femmes au foyer. La plupart des mères et des pères des deux dernières générations ont eux-mêmes fréquenté un service de garde ou y ont inscrit leurs propres enfants. Ils connaissent donc bien ce service public essentiel du XXI^e siècle.

Et ici au Manitoba, les faits le démontrent bien. La Manitoba Child Care Association (MCCA) s'est récemment associée à l'organisme Probe Research pour mener une série d'enquêtes auprès notamment du public, de parents, de travailleuses des services de garde et de chefs d'entreprise. Les résultats confirment qu'il existe un fort soutien en faveur des services qui s'occupent de la garde d'enfants; 83 % des Manitobains ont indiqué que l'absence de services de garde est un problème très sérieux ou assez sérieux et 76 % que le gouvernement provincial

se devait de faire du système de garde universel une priorité. Et 64 % du public a convenu que la garde à l'enfance devrait faire partie du système d'éducation. Même les chefs d'entreprise en conviennent; 76 % d'entre eux rapportent que le manque de services de garde au Manitoba est un problème sérieux. Je crois que tous ces chiffres sont indicateurs d'un énorme changement de l'opinion publique et nous disposons maintenant d'un appui suffisant pour sentir que chacun sait combien les services de garde d'enfants importent. C'est vrai, parce que le Conseil national du bien-être a déclaré en 1999 que « [b]eaucoup de programmes sociaux sont axés sur l'aide à la famille; les services de garde en sont cependant la cheville ouvrière ».

Les gouvernements provinciaux et fédéral élaborent des politiques publiques s'adressant principalement aux électeurs âgés et négligent les besoins et priorités propres aux parents dans la vingtaine, la trentaine et la quarantaine. Et cette façon de faire explique pourquoi la garde à l'enfance se trouve reléguer loin derrière. Au Manitoba, la moyenne d'attente pour une place dans un service de garde réglementé est de 14 à 15 mois. Aussi, 61 % des parents ont mentionné attendre une place, 30 % ont dû refuser un emploi, 41 % ont retardé leur retour au travail et 24 % ont refusé une occasion de formation faute d'accès à un service de garde. Une autre tranche de 51 % des parents a dit que le plus difficile en ce qui a trait aux services de garde est le stress des listes d'attente. Les parents canadiens continuent à se battre pour obtenir des services abordables, surtout que la plupart des provinces n'ont pas fixé de plafond pour les tarifs et misent sur des exploitations à but lucratif pour offrir des places en service de garde. Même si le Manitoba se classe au deuxième rang des frais de garde les moins élevés au Canada, seuls 31 % des parents ayant participé à l'enquête de la MCCA et de Probe Research ont répondu que les frais étaient abordables. Jusqu'à maintenant le



À CŒUR OUVERT

gouvernement provincial nouvellement élu a continué à fournir une aide financière sous forme de subventions de fonctionnement versées directement aux centres à but non lucratif et aux services de garde en milieu familial et de subventions aux familles à faible revenu. Mais tout cela pourrait changer en un tournemain puisque nous avons tous déjà vu des cas où l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement effaçait des progrès accomplis. En 2015, le gouvernement néo-démocrate provincial a promis d'assurer des services de garde universels et a constitué une Commission du Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour y arriver. Tout cela a été écarté après l'élection d'un nouveau gouvernement provincial en 2016. Cela s'apparente étrangement à la situation que nous avons vécue en 2005, quand les libéraux fédéraux avaient signé des ententes de financement avec toutes les provinces et tous les territoires et avaient affecté des fonds pour lancer la mise sur pied d'un programme national de garde à l'enfance. Tout cela a été mis au rancart par les conservateurs immédiatement après leur arrivée au pouvoir en 2006. On dirait parfois que pour chaque pas en avant, on fait deux pas en arrière.

À mon avis, le plus grand obstacle à un système d'apprentissage et de soins de la petite enfance n'est pas le besoin d'un changement de mentalité. Nous avons les données. Nous avons l'expertise. Nous savons qu'il y a un besoin. Mais nous savons aussi qu'il y a un manque de volonté politique. Élisons le bon gouvernement avec le bon chef et les bonnes opinions et ce système se concrétisera. Les gouvernements trouvent des fonds pour faire ce qu'ils jugent important.

La décision de NE PAS assurer des services de garde universels, de NE PAS mettre en place un programme de garde à l'enfance national, de NE PAS financer adéquatement les services de garde ou de NE PAS agir pour que les salaires soient convenables... est une aussi décision politique.

Réponse d'Emily à Pat :

Je suis d'accord avec tous les points soulevés par Pat, ma collègue manitobaine.

J'ai moi aussi vu de nombreux changements de mentalité au fil des ans, dont certains ont été très positifs. Un des facteurs qui a le plus d'effet est notre façon de voir l'enfant, l'éducatrice et l'importance de l'environnement – tous des éléments essentiels à des programmes de qualité. Nous avons vu que la pédagogie s'est de plus en plus intéressée au sens profond des choses ainsi qu'à la compréhension et aux compétences des enfants. Malgré tous ces changements positifs, bien des familles ont encore de la difficulté à avoir accès à des services de garde de grande qualité en Colombie-Britannique et au Canada.

La recherche et les données scientifiques, portant notamment sur le développement du cerveau, sur l'Instrument de mesure

du développement de la petite enfance, sur l'incidence de la pauvreté infantile et sur la nécessité de connaître une expérience de grande qualité, ont contribué à faire comprendre l'importance des premières années de vie auprès du grand public. Bien que cela ait mené à une certaine prise de conscience qui s'est traduite par certains progrès au niveau provincial et fédéral, cela ne suffit pas pour composer avec la crise actuelle de la garde à l'enfance. Quand les jeunes familles arrivent à cette étape de leur vie, elles ignorent souvent que leurs options sont limitées ou que les coûts des services de garde peuvent être presque aussi élevés que ceux de leur logement.

Depuis 2011, l'organisme Early Childhood Educators of British Columbia et la Coalition of Child Care Advocates of BC ont fait avancer le Plan communautaire pour un système public d'apprentissage et de soins intégrés de la petite enfance, aussi connu sous le nom de plan à 10 \$ par jour. Ce vaste plan fera en sorte que les enfants et les familles auront accès à des services de garde abordables et de qualité. Il permettra aux éducatrices d'obtenir un plus grand respect, de bénéficier de meilleurs salaires et de faire reconnaître leur professionnalisme parce qu'elles apportent une contribution utile à la vie des enfants et des familles. Depuis sa publication, ce plan a obtenu l'appui de plus de 2 millions de Britannico-Colombiens. Les sondages et la recherche ont confirmé maintes et maintes fois que ce plan avait l'appui du public et serait un moteur économique.

Le dernier aspect que j'aimerais souligner est la nécessité d'opérer un changement de mentalité au sein du secteur de la petite enfance lui-même. Tous les jours, ce secteur fait preuve d'un grand esprit d'initiative dans sa façon de communiquer avec les enfants, de les guider et d'interagir avec eux ainsi que de défendre les intérêts des familles. Ce secteur se soucie vraiment de son incidence sur la communauté et accorde une grande valeur à sa formation et à son sens de l'éthique professionnelle. Je crois que nous devons donner à ce secteur les moyens d'avoir une voix forte, d'être présent à toutes les tables de la communauté et d'avoir une expertise reconnue. Il faut que davantage d'éducatrices de la petite enfance assument des rôles politiques à l'échelle municipale, provinciale et fédérale.

Et Pat tient à ajouter. . .

Il est vrai que le travail de certains des grands chercheurs et défenseurs de la garde à l'enfance du Canada, tels que le regretté Dr Fraser Mustard et le Dr Clyde Hertzman, ont contribué à façonner l'opinion publique et à faire mieux connaître l'importance des premières années de vie sur le développement d'un enfant. Je crois qu'il y a une foule de données montrant que le travail des éducatrices est largement plus valorisé et respecté de nos jours. Par exemple, les Manitobains (64 %) et les parents (75 %) conviennent que la garde à l'enfance doit faire partie du système d'éducation. Le secteur de la garde abonde aussi



À CŒUR OUVERT

fortement dans le même sens. Les parents manitobains ont classé les programmes éducatifs, les activités éducatives ainsi qu'un personnel chaleureux, bienveillant et formé au haut de la liste des éléments les plus importants pour choisir un service de garde.

Toutefois, le défi reste encore à veiller à ce que les décisions politiques du gouvernement reflètent les résultats de recherche montrant que la qualité des services de garde repose sur de bons soins de la petite enfance et des éducatrices bien formées. Certes, le gouvernement manitobain a grandement investi dans de nouveaux programmes de formation des éducatrices, allant même jusqu'à offrir des subventions pour remplacer le personnel en formation et des subventions annuelles de formation pour les aides aux services à l'enfance, les intervenantes en service de garde familiale et les éducatrices de niveaux II afin qu'elles bonifient leurs titres de compétences. Nous avons beaucoup de bonnes initiatives pour aider le secteur à améliorer ses compétences. Toutefois, la rémunération demeure inférieure à celle du marché; 71 % des directrices s'inquiètent de ne

pouvoir payer des salaires concurrentiels. En conséquence, le roulement des intervenantes dans les services de garde familiale est très grand, et 49 % des garderies ont dû fonctionner sans des éducatrices de la petite enfance reconnues, comme l'exige pourtant la loi provinciale.

Je conviens que les éducatrices la petite enfance doivent jouer un rôle actif en politique locale, provinciale et fédérale. Je suis fière de voir que les éducatrices manitobaines, en dépit des nombreux défis, demeurent engagées et passionnées par leur travail et qu'elles continuent à mettre à jour leurs titres de compétences, 86 % d'entre elles ayant participé à des séances de perfectionnement professionnel. Nombre d'entre elles ont aussi entrepris une formation pédagogique qui continue à évoluer, à se consolider et à s'élargir à mesure que les éducatrices continuent à participer régulièrement aux formations et rencontres parrainées par la MCCA afin de réfléchir ensemble, de partager leur point de vue, de perfectionner leur pratique et d'apprendre de nouveaux moyens de comprendre les enfants.

Christopher Smith et Marni Flaherty discutent du climat économique et politique complexe qui entrave nos progrès au Canada et examine à quel point le système de garde en milieu familial et le système public dans l'ensemble constituent une solution de base simple



Marni Flaherty

Directrice générale, Today's Family Early Learning and Child Care



Christopher Smith

Directeur administratif adjoint, Fondation Muttart

Marni :

Bonjour,

Je suis impatiente de voir ta réaction à l'article ci-joint paru le 25 février 2017 dans le *Toronto Star* et qui a pour sous-titre *Licensing for home daycares provides oversight, accountability and peace of mind for parents, advocates say.*

Les services de garde en milieu familial sont la solution aux besoins de bien des familles. Ils se trouvent dans leur quartier. Ils sont situés près des écoles. Ils permettent à des enfants de

divers âges de se côtoyer. Ils sont parfaits pour les familles qui travaillent de nuit ou par quarts de travail. Ils offrent un milieu intime, propice à la détente. Il ne manque que du soutien pour veiller à la santé et la sécurité, un mécanisme de surveillance et une assurance de la qualité.

Pourquoi est-ce si difficile à comprendre pour le grand public?!!!!!!!!!!!!!!

À toi de réagir. J'ai hâte de voir ce que tu en penses!



À CŒUR OUVERT

Première réponse de M. Smith à l'invitation de M^{me} Flaherty de réagir à un article sur la garde d'enfants en milieu familial :

Mami, je te remercie d'avoir lancé la discussion en m'envoyant un article récent du *Toronto Star* intitulé « Advocates push for licensing of home day cares ». Ce papier a sûrement échappé au lecteur non attentif, mais pour les parents qui cherchent désespérément un service de garde et pour les personnes qui ont consacré leur carrière à ce domaine, il met en lumière les difficultés que les familles doivent encore surmonter pour obtenir les services d'apprentissage et de garde abordables et de qualité élevée qu'elles veulent et dont elles ont besoin.

Écrit par une journaliste aguerrie qui connaît bien toute la complexité et le jeu politique du domaine, cet article fait ressortir le peu de choix qui s'offre à bien des parents, nous rappelle à tous la vulnérabilité des très jeunes enfants, soulève des questions sur ce que nous devons attendre des adultes à qui nous confions nos enfants, et remet en question la limite entre ce que nous classons et acceptons comme étant du domaine et de l'intérêt privé et ce que nous valorisons à tel point que nous l'élevons au rang public et collectif de par sa portée, son intention et son effet sur le bien-être.

Depuis que la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada a demandé en premier un programme national de garde à l'enfance en 1970, beaucoup de choses ont changé tant dans le domaine lui-même qu'au-delà, dans les milieux politiques, culturels et économiques où les services d'apprentissage et de garde à l'enfance sont examinés et compris. Bien que la discussion actuelle n'arrivera pas à trancher le nœud gordien du dossier de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, elle permet de faire le point sur le travail à accomplir pour faire progresser le secteur, sur les raisons pour lesquelles les progrès sont difficiles, et sur les changements (culturels et autres) à opérer avant d'arriver à la « terre promise ».

Alors, où en sommes-nous? Eh bien, nous nous trouvons peut-être à un autre carrefour. Et, un peu à l'instar d'Alice qui se tenait devant le chat du Cheshire dans *Alice au pays des merveilles*, nous serons appelés à faire des choix (encore une fois) sur la direction que nous voulons prendre. L'imminent Cadre national d'éducation préscolaire et de garde d'enfants proposé par le gouvernement libéral, qui doit être négocié avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones, offre une autre occasion de faire avancer les choses, bien que les nouveaux investissements publics promis soient modestes.

La situation a beaucoup changé depuis l'effervescence de 2005, où la stratégie nationale d'apprentissage et de garde de la petite enfance était à portée de main. Et, bien que la déception de son annulation cynique se fasse encore sentir, on sent que le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, dans l'ensemble, et les gouvernements provinciaux et territoriaux sont mieux placés qu'il y a une décennie pour servir les intérêts des enfants et des

familles. On comprend mieux toute la complexité du domaine, du point de vue technique et culturel, et on cerne mieux les avantages publics auxquels contribuent les services d'apprentissage et de garde à l'enfance (s'ils sont bons). Aussi, il y a un nombre grandissant de personnes centrales qui ont bénéficié de l'héritage intellectuel et de la passion des pionnières du domaine.

Alors pourquoi est-il si difficile de faire des progrès? Bien, cela s'explique pour des raisons à la fois de complexité et d'inertie. Le secteur de l'apprentissage et de la garde à l'enfance demeure, ni plus ni moins, un lieu de rencontre de différentes traditions. Il réunit des idées et des idéaux du domaine de l'éducation et de la garde à l'enfance, les deux étant imprégnés de différentes valeurs et de compréhensions contradictoires. Quels sont les grands buts et objectifs de l'éducation et de la garde à l'enfance, par exemple? Comment sont-ils recadrés quand nous envisageons le bien-être des très jeunes enfants et de leur famille? Qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui ne fonctionne pas du point de vue pédagogique? Où s'arrêtent les responsabilités privées et où commencent les responsabilités publiques?

Pour répondre à ces questions, il ne suffit pas de faire le bilan des données probantes. Il faut tenir compte de convictions profondes, d'expérience personnelle et des réalités politiques ou économiques des sociétés modernes qui sont toujours plus complexes à saisir et avec lesquelles il est de plus en plus compliqué de composer. Pour les gouvernements envisageant des changements, cette situation est complexe sur le plan politique, qu'ils décident d'agir ou pas. Il y a une inertie importante à surmonter ainsi qu'un paysage de services compliqué et brouillon à réorganiser. Il n'y a rien pour ceux qui cherchent une solution politique facile. Il faut un leadership qui a fait défaut aux gouvernements fédéraux et dans certains cas provinciaux/territoriaux récents. En termes simples, il ne suffit pas de signer un chèque. Il faut engager l'intérêt politique ainsi que consulter et mobiliser les intervenants au moyen d'un processus démocratique légitime.

Et il ne faut pas oublier les changements culturels qui sont nécessaires pour opérer de véritables changements. Et c'est sûrement là le cœur du défi, ce qui d'une part justifie la raison de changer les choses et d'autre part ce qui fait ressortir les difficultés d'aller de l'avant. Au bout du compte, le secteur de l'apprentissage et de la garde d'enfants demeure pris dans la toile politico-culturelle des politiques sociales canadiennes. Ainsi, même si un vaste bassin de recherches montre éloquentement la nécessité de s'éloigner des forces du marché pour façonner l'organisation des services, leur financement et leur prestation, un tel raisonnement va à l'encontre des doctrines politiques dominantes qui mettent de l'avant une approche de marché, l'individualisme et le besoin de limiter ou de restreindre les dépenses publiques.

L'engagement envers les enfants en tant que titulaires de droits (citoyens), envers l'éducation et la garde à l'enfance comme bien public, envers l'infrastructure publique comme pierre angulaire



À CŒUR OUVERT

du bien-être individuel et collectif demeure contradictoire avec la « fiscalisation » croissante des politiques sociales. De modestes transferts de revenus aux familles, des déductions fiscales et des crédits d'impôt ne suffisent pas à eux seuls à tenir compte de la nature changeante des vies familiales, des incertitudes du marché du travail moderne, de la croissance rapide du manque de services de garde et de l'enfance complexe de nos plus jeunes citoyens. Il faut un caractère et un visage publics neufs et, jusqu'à ce que cette idée soit entièrement adoptée, toute avancée du dossier de l'apprentissage et de la garde pour les jeunes citoyens et leur famille demeurera un travail de Sisyphe.

Réaction de M^{me} Flaherty et opinion n° 2

Bien dit, Chris! Il serait fantastique que le grand public retienne les points suivants dans ce que tu as soulevé :

- les nouveaux investissements publics proposés sont modestes
- la situation est complexe sur le plan politique
- on sent que le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, dans l'ensemble, et que les gouvernements provinciaux et territoriaux sont mieux placés qu'il y a une décennie pour servir les intérêts des enfants et des familles
- il faut un caractère et un visage publics neufs et, jusqu'à ce que cette idée soit entièrement adoptée.....

Pour s'amuser, supposons que nous puissions mener le changement. Si nous faisons un grand pas vers l'avant ensemble. Ce ne serait peut-être pas parfait, mais ce serait nettement mieux que ce que nous avons maintenant. À quoi pourrait ressembler notre situation dans cinq ans?

En termes simples :

- Toutes les communautés au Canada auraient assez de places dans les services de garde réglementés pour 25 % ou même 50 % de leur population de 0 à 6 ans.
- Les parents n'auraient pas à déboursier plus de 25 \$ par place.
- Les éducatrices qualifiées de la petite enfance seraient payées au moins 25 \$ l'heure.

Bien entendu, il y aurait des principes directeurs portant sur la qualité, la souplesse pour les familles et la planification avec tous les ordres de gouvernement.

C'est ce que je pense.

Deuxième réponse de M. Smith :

Marni, je te remercie d'avoir fait ressortir l'essentiel de notre discussion sur les changements concrets qui amélioreraient l'accès des familles à des services d'apprentissage et de garde abordables et de qualité. Nous pourrions nous étendre longtemps sur la nécessité du secteur de travailler en partenariat avec les divers ordres de gouvernement pour cerner les changements clés nécessaires afin que soient mis en œuvre les services qui serviront au mieux les intérêts des enfants et de leur famille.

Comme le savent très bien les acteurs du secteur de l'apprentissage et de la garde, les buts que tu as dégagés ci-dessus pour ce qui est de l'accessibilité, du caractère abordable et de la qualité représentent la « trinité » du domaine; ils forment un tout dans leur contribution au bien-être des jeunes enfants et de leur famille. Trop souvent, cependant, il semble que les gouvernements réagissent aux pressions politiques pour agir sur le premier ou le second aspect, mais négligent le troisième ou le redéfinissent étroitement – en termes de « maturité scolaire » par exemple.

Ainsi, les appels pour accroître le nombre de places dans les services de garde s'accompagnent souvent de demandes pour que ces places soient abordables, sans qu'il y ait vraiment de mention de la qualité (qui est peut-être l'élément le plus crucial des trois). Bien que l'on puisse comprendre l'attention portée à seulement deux des trois volets pour réagir aux pressions politiques, au bout du compte, une telle approche n'arrive pas à répondre aux besoins complexes des enfants et des familles (surtout les plus vulnérables) et restreint encore davantage la véritable nature des avantages publics auxquels contribue le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui sont organisés, financés et conçus pour être accessibles, abordables et de qualité contribuent à toute une série d'avantages publics, comme l'a noté le Childcare Resource and Research Centre (notamment). De tels services bien réfléchis et dotés de ressources suffisantes jouent un rôle dans le développement de la petite enfance, l'équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles, l'équité des femmes et des hommes, l'égalité des chances, la cohésion sociale et un esprit de communauté. Bien qu'il faille se garder d'étiqueter les services d'apprentissage et de garde comme des programmes ou des services miraculeux, ils constituent un élément de base de la politique sociale et économique contemporaine – ce que les pays scandinaves ont reconnu il y a plus d'une génération.

Dans l'essentiel, il faut une vision commune de l'apprentissage et de la garde à l'enfance qui tient compte de ces divers avantages et qui s'accompagne d'un plan pour la concrétiser au profit des jeunes enfants et de leur famille – peu importe le revenu familial, le lieu de résidence ou la structure ou la composition du noyau familial.

Il semblerait que, trop souvent, cette vision commune se perde ou devienne floue et que le plan d'action collective soit tributaire des luttes politiques ou culturelles entourant des aspects ou des dimensions en particulier des services. Il est difficile de rester au-dessus de la mêlée dans un domaine où il est facile d'amoinrir la complexité des services ou même de s'en servir à des fins politiques.

Les services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants constituent une nécessité pour les familles d'aujourd'hui et, en prime, ils profitent à tous.



À CŒUR OUVERT

Karen Chandler et Sonya Hooper discutent du rôle des intervenantes en tant que chefs de file et professionnelles reconnues



Karen Chandler

Professeure à l'École d'éducation de la petite enfance, Programmes en éducation de la petite enfance et leadership, Collège George-Brown



Sonya Hooper

Directrice générale, Early Childhood Development Association of PEI

Karen lance la discussion :

Bonjour Sonya,

Je suis contente d'échanger avec toi. Je vais aborder le point de vue des intervenantes/chefs de file puisque j'ai l'impression qu'il y a eu beaucoup de changements dans les 30 dernières années.

D'abord, le secteur a énormément progressé à bien des égards – taille, complexité et certainement imputabilité. De mémoire, je dirais que le secteur ciblait principalement ses efforts sur le travail direct auprès des enfants, dans la foulée du microsystème du modèle écologique de Broffenbrenneur. Je suis certaine que les anciens numéros d'*Interaction* doivent avoir beaucoup de contenu sur les programmes d'apprentissage dans leur sens large. Bien que le programme d'apprentissage continue à avoir une grande importance pour le secteur, les intervenantes sont maintenant davantage tenues de rendre des comptes – auprès des parents par le biais de comptes rendus oraux ou d'autres moyens de communication – sur leur programme et la façon dont il facilite l'apprentissage des enfants, mais surtout les éducatrices ont la responsabilité de communiquer aux parents ce que leurs enfants ont appris. D'ailleurs, la *Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance* de l'Ontario exige que des comptes soient rendus aux parents.

Dans cet esprit, les éducatrices de la petite enfance doivent s'assurer de respecter le programme-cadre du gouvernement ontarien défini dans le document *Comment apprend-on?*. C'est d'ailleurs une exigence de l'obtention d'un permis d'exercice. Dans le passé, les consultants obtenaient de l'information sur le programme d'apprentissage en discutant avec les superviseurs. Aujourd'hui, chaque intervenante a la responsabilité d'expliquer comment sa salle répond aux exigences de la province.

Tout cela est fort bien et ne constitue qu'un exemple du rehaussement des attentes à l'égard des programmes, mais aussi des intervenantes auprès de la petite enfance. Auparavant, l'attribution d'un permis portait surtout sur les normes de santé et de sécurité.

Je suis certaine que tu as un avis sur la question et sur la situation à l'Île-du-Prince-Édouard.

Réponse de Sonya Hooper

Bonjour Karen. J'espère que tu te portes bien. Je suis bien d'accord qu'il y a eu une grande évolution et qu'elle a touché à tous les aspects du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants! Il y a tellement à dire!

Le ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture de l'Île-du-Prince-Édouard exige que les endroits ayant la désignation de « centre de la petite enfance » respectent le Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants et qu'ils puissent répondre de l'évolution de l'apprentissage des enfants, soit par des récits d'apprentissage, de la documentation ou d'autres moyens de communication, y compris des séances d'échange formelles entre parents et éducatrices.

L'avancement des cadres pour l'apprentissage de la petite enfance partout au Canada soulève deux points pour moi – deux notions que j'explore régulièrement avec nos membres, mais pour lesquelles personne n'a encore de grande illumination.

L'Île-du-Prince-Édouard a ce que j'appellerais une certification échelonnée, qui ressemble, je crois, à ce qui se fait ailleurs. Le Conseil des établissements de services de garde de la province accorde divers niveaux de certification. Aux fins de notre discussion, disons que pour obtenir une certification de niveau 1,



À CŒUR OUVERT

2 ou 3, il faut avoir une formation approuvée par le Conseil allant d'un cours de 30 heures à un diplôme de 2 ans en éducation de la petite enfance.

À l'Île-du-Prince-Édouard, souvent la réglementation n'exige pas que toutes les personnes planifiant et offrant des programmes pour jeunes enfants dans des centres réglementés soient titulaires d'une certification de niveau 3 (soit au minimum un diplôme de 2 ans). La situation est sûrement la même à l'échelle du pays. On peut se demander : *est-ce justifié?*

Il y a peu de distinctions entre les rôles des éducatrices de niveau 1 et celles de niveau 3, et leurs responsabilités leur sont assignées par les centres. La plupart du temps, cela signifie que des éducatrices ayant des niveaux de formation différents sont tenues aux mêmes exigences pour la même description de tâches et le même cadre. Une éducatrice ayant une certification de niveau 1 et une formation de 30 heures doit créer un milieu d'apprentissage émergent (à l'intérieur et à l'extérieur) qui reflète les buts et objectifs du cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la province, tout en documentant les progrès de l'enfant et en informant la famille des liens entre ces expériences de jeu et l'apprentissage qui en découle.

Est-il possible pour une personne ayant suivi un cours de 30 heures de planifier un programme d'apprentissage, de l'offrir, de le documenter et d'en communiquer les résultats d'apprentissage avec autant de profondeur qu'une personne ayant un diplôme de deux ans ou un grade?

Cela m'amène à ma seconde réflexion : quel est le travail des éducatrices de la petite enfance? En quoi ce travail diffère-t-il de celui d'une gardienne ou des parents? Nous entendons et disons souvent que ce travail requiert un bassin de connaissances spécialisées, mais en quoi consiste-t-il au juste? En attendant d'arriver à une définition (et de se l'approprier) et de fixer des normes à respecter, arriverons-nous un jour à ce que nous souhaitons comme professionnelles? J'ai hâte de voir ce que tu en penses!

Sonya

Karen a quelque chose à ajouter à la discussion :

Bonjour Sonya,

Il y a un certain nombre de parallèles à faire en Ontario avec ce que vous vivez à l'Île-du-Prince-Édouard concernant les attentes toujours plus exigeantes de la législation (*Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance*) ainsi que l'obligation de respecter

le cadre pédagogique provincial. Comment l'apprentissage se fait-il?

Bien que les règlements récents n'aient pas revu à la hausse le niveau de compétences nécessaires, bien des intervenantes auprès de la petite enfance n'ont pas de diplôme. Le collège Ryerson décerne des diplômes depuis les années 1970. Bien d'autres établissements postsecondaires le font aussi, tels que Seneca, Humber, Brock, Guelph, York et George-Brown. Il n'est donc pas nécessaire de retirer les qualifications des exigences, surtout pour les superviseuses. Ici, en Ontario, il faut un diplôme et deux ans d'expérience, et ce, depuis 1982. Au collège George-Brown, où j'enseigne, nous avons un diplôme de 4 ans en leadership. Bien des diplômés choisissent ensuite de faire une maîtrise et cherchent du travail en recherche au lieu de faire bénéficier un service de garde de leur expertise.

L'une des grandes différences par rapport à chez est notre Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance qui a vu le jour en 2007 et qui compte près de 60 000 membres. Il n'est pas possible d'utiliser le titre d'éducatrice ni d'exercer à ce titre sans être membre de cet ordre. Nous avons un champ de pratique défini et nous sommes à réviser les normes de pratique et le code de déontologie, qui seront prêts en juin. Le collège a eu un effet transformateur dans notre secteur. Les éducatrices doivent montrer qu'elles mettent continuellement à niveau leurs compétences. Ces initiatives ont mené à une meilleure offre d'occasions de perfectionnement et à la création de communautés de pratique.

L'ordre impose des mesures disciplinaires aux éducatrices ne répondant pas normes de pratique ou ne respectant pas le code de déontologie. J'ai déjà moi-même agi comme témoin expert dans quelques cas, qui ont surtout trait à la supervision et à de mauvaises stratégies d'encadrement. Ces documents décrivent ce que font les éducatrices et ce pour quoi elles doivent rendre des comptes, ce qui diffère du rôle des parents et de pourvoyeurs de soins.

La province travaille à rehausser les salaires en offrant des augmentations chaque année pour stopper l'exode vers la maternelle (4 ans) à temps plein. L'un des aspects sur lesquels il faut se consacrer est l'amélioration des conditions de travail des éducatrices dans les maternelles à temps plein, puisqu'elles sont payées pour 10 mois au lieu de 12 comme les enseignantes. Aussi, elles sont payées moins d'heures par jour et ont moins d'avantages sociaux. Les syndicats doivent leur négocier une meilleure entente.

J'ai l'impression que la structure de la maternelle est bien différente à l'Île-du-Prince-Édouard.

Karen



À CŒUR OUVERT

Don Giesbrecht et April Kalyniuk – Lequel des deux a le plus d’optimisme pour le présent et pour l’avenir?



Don Giesbrecht

Chef de la direction et ancien président du conseil d’administration de la FCSGE

Don

Je sais que, chaque fois que j’en parle, cela nous fait revivre des souvenirs douloureux, ou du moins nous fait regretter ce qui aurait pu être. Franchement, onze années se sont écoulées depuis les ententes Dryden/Martin et je devrais m’en remettre. En fait, je m’en suis remis, mais je continue à utiliser ces ententes comme toile de fond pour ce qui se passe aujourd’hui.

Nous avons des raisons d’être optimistes. Après 11 ans d’inaction et de manque de leadership de la part du gouvernement fédéral, nous avons un gouvernement fédéral qui souhaite agir dans le dossier de la garde d’enfants et qui, en fait, a engagé des fonds – 7,5 milliards de dollars – pour les provinces et les territoires, ce qui comprend des fonds particuliers pour les enfants autochtones, tant sur les réserves qu’à l’extérieur, et pour la recherche et l’innovation.

Les fonds seront versés à compter du présent exercice financier avec la signature d’une entente-cadre multilatérale et seront affectés en fonction d’ententes bilatérales qui seront bientôt signées avec chaque province et territoire. Ce n’est pas les 5 milliards de dollars sur cinq ans du plan Dryden/Martin de 2005, mais il faut bien commencer quelque part. En toute franchise, au cours des 11 dernières années, certaines des provinces ont pris les choses en main et essaient de bâtir elles-mêmes un système de garde. Nous les en félicitons.

April

Euh... Je ne pense pas que je partage tout ton optimisme, Don. Peut-être est-ce parce que j’ai maintenant une perspective différente. Je doute sérieusement que l’argent promis par le gouvernement fédéral aboutisse ici à Sunny, au Manitoba. Tu as bien raison de préciser qu’après 10 ans d’inaction et d’absence

April Kalyniuk

Directrice générale, Programmes pour enfants Lord-Roberts de Winnipeg. Pendant plus de 13 ans, M^{me} Kalyniuk a siégé au conseil des membres et au conseil d’administration et a été présidente du conseil d’administration de la FCSGE.



de volonté fédérale, les fonds versés seront bien utiles, mais je crois qu’ils doivent vraiment être ciblés pour mettre en œuvre le projet de Programme national de garde d’enfants – or, je doute d’avoir entendu quoi que ce soit en ce sens jusqu’à maintenant.

Je pense que nous n’avons pas progressé autant en 30 ans que si le portefeuille pour l’apprentissage et la garde des jeunes enfants avait été transformé en programme national, comme l’assurance santé. Il faut des lignes directrices claires pour les provinces quand elles accepteront l’argent ainsi que des objectifs précis quant aux résultats attendus. Une fois que l’argent sera versé et que chaque province pourra fixer ses propres priorités en matière d’apprentissage et de garde de jeunes enfants, cela créera un système qui changera au fil des idéologies du gouvernement provincial du jour et laissera les fournisseurs de service se demander sur quel pied danser avec un changement de gouvernement.

Don

Tu soulèves d’excellents points – et je suis d’accord avec toi. Mon optimisme vient du fait que j’ai un siège à la table fédérale, mais tes préoccupations sont justifiées. Je trouve très intéressant qu’au Canada nous ayons choisi essentiellement le laisser-faire dans le dossier de l’apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Les questions personnelles au lieu du bien commun vont complètement à contrepied de la façon dont nous abordons presque toutes les autres tranches démographiques de notre société. Lorsque j’ai l’occasion de prendre la parole à un congrès ou devant des étudiantes en éducation de la petite enfance partout au Canada, je raconte que, quand mon père a eu besoin de soins professionnels, nous n’avons pas eu à consulter Kijiji ni à cogner à toutes les portes de notre rue pour trouver quelqu’un qui pourrait s’occuper de lui. Il y avait un système auquel nous avions accès, et j’ajouterais même que les soins



À CŒUR OUVERT

étaient abordables et bienveillants. Nous n'avons pas estimé que nous avions de la chance d'avoir trouvé une place pour lui ni que nous avions gagné à la loterie. Nous nous attendions à ce que les services nécessaires soient disponibles.

Quant à ce que nous pouvons attendre du gouvernement fédéral, je conviens qu'il faudrait mettre en place une entente ou un cadre solide. Le gouvernement a le pouvoir de « dépenser » et devrait s'en servir pour rehausser le niveau de service et mettre en place des systèmes pour les enfants. Fini l'approche fragmentaire. Bon sang, il s'agit du bien-être de nos enfants. Les enfants et les familles du pays méritent des services de garde abordables, inclusifs, accessibles et de grande qualité. La FCSGE a eu le plaisir de travailler avec nos partenaires nationaux – l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, Childcare Resource and Research Unit et Campagne 2000 – pour définir cette vision dans notre document sur un cadre commun. Il s'agit d'un idéal, qui est néanmoins fondé sur des données probantes et des pratiques exemplaires. D'ailleurs, il nous faut vraiment des défenseurs politiques de notre cause, à tous les niveaux.

April

Bien d'accord! Je crois aussi qu'il faut une certaine uniformité dans la réglementation à l'échelle du pays qui favorisera la cohérence pour les familles afin qu'elles sachent à quoi s'attendre, de Terre-Neuve-et-Labrador jusqu'en Colombie-Britannique. Les pratiques exemplaires au Manitoba devraient ressembler aux pratiques exemplaires d'ailleurs au pays, tout en tenant compte des particularités et de la diversité de chaque région.

D'ailleurs, au sujet de la diversité, compte tenu de l'état actuel du monde, le gouvernement fédéral devrait prendre en main les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les familles immigrantes et réfugiées qui arrivent tous les jours au pays. Les systèmes réguliers des provinces ont déjà de longues listes d'attente. Puisque les enfants et les familles qui arrivent chez nous méritent les services abordables, inclusifs, accessibles et de qualité dont tu parlais, je me demande à quel point nous sommes prêts à répondre à la demande.

Comme j'évolue dans le domaine depuis plus de 30 ans, j'ai vu bien des changements, mais trop de choses n'ont pas eu la suite escomptée – j'ai vraiment cru aux ententes qui se sont presque concrétisées (il y a 11 ans déjà) et je ne peux que me demander où nous en serions si elles avaient abouti.

Don

Tu m'amènes à parler des raisons pour lesquelles nous, en tant que secteur, n'avons pas fait autant de progrès que nous l'avions

espéré. Après tout, nous sommes en 2017. Pourquoi le Canada accuse-t-il du retard par rapport à tellement d'autres nations pour ce qui touche aux enfants, aux services de garde ainsi qu'aux investissements et soutien pour les deux? Il y a des données claires et abondantes montrant l'importance d'avoir des services de garde de qualité et du soutien pour les familles. Pourtant, nous avons de la peine à composer avec les faits. Le gouvernement fédéral actuel parle de soutenir la classe moyenne et les femmes et de veiller à la sécurité financière des familles canadiennes. Nous avons un premier ministre qui se dit féministe. Alors, si tel est le cas, pourquoi la garde à l'enfance n'est-elle pas une priorité? Ce serait logique. La réplique « parce que nous sommes en 2015 » semble un peu vide pour l'instant. Et je ne souhaite vraiment pas jouer les trouble-fêtes. Croyez-vous que les personnes qui critiquent les dépenses/investissements publics pour les jeunes enfants savent qu'elles s'en prennent en fait à leur bien-être? Je me le demande. Le Canada a besoin de défenseurs politiques qui auront la volonté et la détermination de faire de la garde à l'enfance un service auquel s'attend le public et non pas un jeu de loterie privé.

April

Je ne serai pas celle qui te contredit! Je ne sais pas qui seront ces défenseurs, mais je sais que tous les parents ayant un enfant qui a fréquenté ou qui fréquente un service de garde le comprennent – toutefois, ils attendent tous avec impatience le jour où ils n'auront plus à payer de frais de garde. Peut-être que si les services de garde étaient intégrés au système scolaire et qu'ils étaient financés de la même manière par un impôt, nous passerions du système fragmentaire actuel à un système où le personnel est mieux payé et où la qualité est supérieure pour tous.

Don

Il existe déjà des feuilles de route pour bâtir un système exhaustif. Par exemple, l'Île-du-Prince-Édouard a mis en place un très bon système (je ne dirais pas parfait, mais tout de même), et le rapport de la Commission de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants du Manitoba constitue un autre excellent document qui décrit la voie à suivre. D'ailleurs, Kathleen Flanagan et Jane Beach sont exceptionnelles dans leur travail. Toutefois, bien qu'il soit fantastique d'avoir des rapports et des recommandations, il faut d'abord et avant tout une volonté politique, ce qui est bien entendu lié à l'idée de défenseurs politiques. Pour que les gouvernements bâtissent un système de garde d'enfants, il doit y avoir la volonté politique de le faire. C'est aussi simple que cela. Je crois que nous y arriverons un jour, mais il reste du chemin à faire. Je sais, comme tu l'as dit, que beaucoup d'années se sont écoulées, mais ce n'est pas le temps de baisser les bras. Concentrons-nous sur qu'il nous faut faire.



À CŒUR OUVERT

Nicki Dublenko et Sandra Griffin se demandent s'il faut faire valoir la complexité des systèmes d'apprentissage de la petite enfance ou la simplicité de leur importance auprès de la classe politique et du grand public



Nicki Dublenko

Directrice générale du service Child Development Dayhomes et ancienne présidente de l'Alberta Child Care Association et du conseil des membres de la FCSGE



Sandra Griffin

Membre fondatrice et ancienne membre du conseil d'administration de la FCSGE

Nicki lance la discussion :

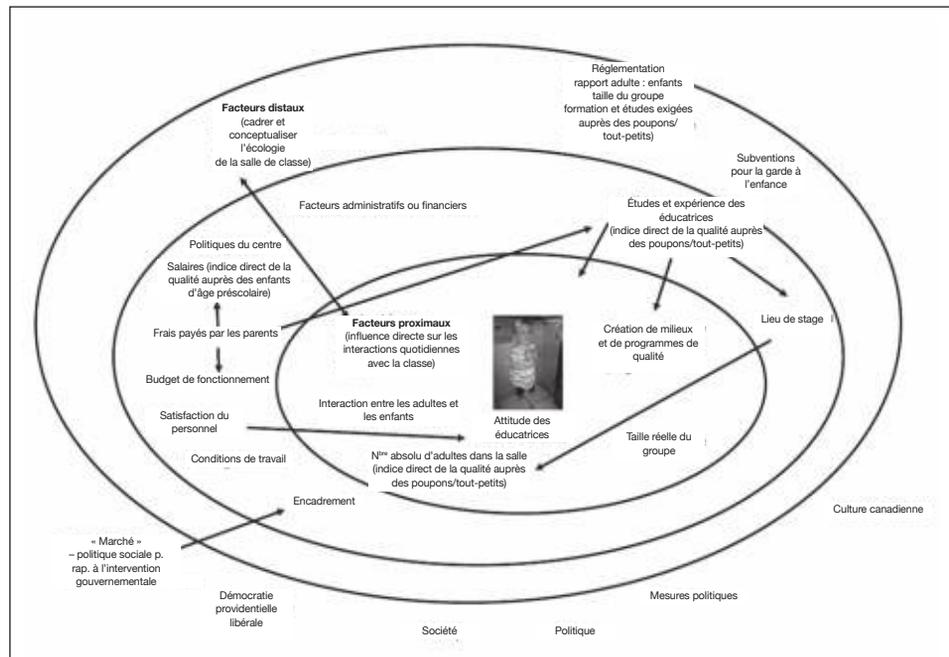
À mon avis, on dirait que, dans la dernière décennie et demie, les stratégies politiques et les décideurs ont mal compris la complexité du système (ou du non-système) d'apprentissage et de garde de la petite enfance. Le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants est continuellement soumis au gré des politiques, des programmes politiques et des mandats ou échéanciers politiques.

Les décisions se prennent et les changements ont lieu souvent sans tenir compte de ce qu'il faudrait faire globalement. Par exemple, il y a souvent des initiatives pour créer des places en garderie sans qu'il y ait de plan parallèle pour veiller à ce que ces places soient pourvues de personnel formé et compétent.

La recherche et l'expérience montrent que les études et le perfectionnement professionnel des éducatrices constituent les éléments les plus importants pour changer la donne dans la qualité de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Ainsi,

l'augmentation du nombre de places sans plan pour la main-d'œuvre nuira à nos problèmes actuels de qualité.

Pour mon cours actuel, j'ai lu l'article de 2006 de Goelman et coll¹. J'ai examiné tous les facteurs influençant l'enfant dans un service de garde qui y sont recensés et j'ai créé le modèle



1. Goelman, H., B. Forer, P. Kershaw, G. Doherty, D. Lero et A. LaGrange (2006). « Towards a predictive model of quality in Canadian child care centers », *Early Childhood Research Quarterly*, vol. 21, n° 3, p. 280-295.



À CŒUR OUVERT

suyant en m'inspirant du modèle écologique de Bronfenbrenner. Je suis arrivée à un modèle complexe!

Les flèches donnent un aperçu des connexions, quand pourtant tout est lié d'une manière ou d'une autre. Un changement apporté à l'un des éléments du modèle influence tout le reste. D'ici à ce que nous commençons à réfléchir et à planifier dans cette optique – je crois que nous continuerons d'avancer à tâtons vers un cadre national de garde d'enfants pour le Canada.

Et sans vouloir m'acharner, j'ajouterais que, pour réfléchir dans cette optique, il faut des investissements significatifs et réalistes, ce que les dollars promis pour l'instant ne permettent pas.

À ton tour! Nicki

Réponse de Sandra Griffin : Ai-je vieilli ou quoi? Et est-ce vraiment une mauvaise chose?

Résumé du texte de Nicki (j'ai ajouté les caractères en gras) :

Les flèches donnent un aperçu des connexions, **quand pourtant tout est lié** d'une manière ou d'une autre. Un changement apporté à l'un des éléments du modèle influence tout le reste. **D'ici à ce que nous commençons à réfléchir et à planifier dans cette optique – je crois que nous continuerons d'avancer à tâtons** vers un cadre national de garde d'enfants pour le Canada.

Et sans vouloir m'acharner, j'ajouterais que, pour réfléchir dans cette optique, **il faut des investissements significatifs et réalistes**, ce que les dollars promis pour l'instant ne permettent pas. Nous ne pourrions pas y arriver.

Il y a trente ans, mes « jeunes enfants » étaient déjà à l'adolescence. Je travaillais dans le domaine de l'éducation de la petite enfance depuis 15 ans. J'y ai fait mes études, j'y ai travaillé comme éducatrice, comme intervenante auprès des enfants et des adolescents, comme chercheuse, comme enseignante, comme commissaire d'école, comme porte-parole et comme stratégie politique. J'en venais toujours à la même conclusion : peu importe où je regardais dans la recherche, les politiques et la pratique, les investissements dans la petite enfance étaient la solution pour changer le monde. Oui, cela était complexe à décrire d'un point de vue développemental, social, physique, psychologique, mais la science pointait toujours dans la même direction – ce que les enfants vivent durant leur enfance a la plus grande incidence sur la trajectoire de leur vie, y compris sur la façon dont ils élèveront eux-mêmes leurs enfants. Les peuples des Premières Nations parlent souvent d'examiner l'incidence de toute action sur sept générations, ce qui décrit tellement bien la

puissante constitution fondamentale de notre « moi » par rapport à nos ancêtres et à notre progéniture ainsi que le fil qui unit toutes les générations.

Toutefois, malgré toutes les années qui se sont écoulées depuis la conclusion à laquelle je suis arrivée il y a 30 ans, je constate de plus en plus à quel point la complexité peut sembler insurmontable et créer des obstacles, tandis que la simplicité peut conduire à tous les prérequis dont nous avons besoin pour arriver à un changement de paradigme – et c'est lors d'un tel changement et après que nous pouvons commencer à composer avec la complexité et en tenir compte dans notre planification. Mais, d'abord et avant tout, nous devons toujours viser la simplicité.

Je me souviens d'une collègue qui était directrice de l'éducation de la petite enfance dans une des provinces des maritimes. Elle avait soigneusement présenté tous les « faits » à sa ministre provinciale au sujet de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, les incidences à court et à long termes, les raisons pour lesquelles il était sage d'investir dans ce domaine. À la fin de sa présentation, la ministre l'a regardée et lui a simplement répondu : « Je n'y crois tout simplement pas. » Et sur ce, elle a décidé au nom de sa province qu'elle n'investirait PAS grandement dans ce domaine. Pour la ministre, elle se rappelait de ses propres années comme jeune mère : il n'y avait pas les services qui lui étaient décrits et les gens se débrouillaient, les enfants sont devenus des adultes et la plupart d'entre eux ont réussi. La vie n'était pas toujours facile, mais les gens apprenaient la résilience et la vie continuait. Depuis que j'ai entendu cette histoire, j'ai assisté à de nombreuses réunions de recherche, de politiques et de pratique et j'ai vu le même regard sur le visage de biens personnes autour de la table qui NE sont PAS du domaine : *ouais, ouais, mais on fait ce qu'on peut, on n'a pas les moyens de se permettre mieux, les enfants se débrouillent, moi je l'ai fait, les miens l'ont fait...*

Évidemment, tous n'arrivent pas à « se débrouiller » et nous voyons les conséquences d'une enfance difficile ou démunie sur la trajectoire d'une vie, et quelque soit l'angle adopté pour examiner ces exemples, la réponse est toujours très simple : la petite enfance influe sur le reste de la vie.

Il faut alors se demander COMMENT pouvons-nous nous expliquer *simplement*. En ayant vu avec horreur Trump remporter les élections américaines récentes avec ses aberrations au sujet des gens et du fonctionnement du monde – et en constatant qu'un nombre croissant de personnes adhère à son idéologie du bien contre le mal, de la peur incessante qu'il faut entretenir contre les terroristes de tout acabit et des vérités négatives – j'ai constaté



À CŒUR OUVERT

que rien de tout cela ne comptait, même quand ses chiffres ou ses faits parallèles étaient contredits par une simple vérification des faits.

Je pense que, dans le fin fond, la nature humaine cherche la simplicité dans un monde de plus en plus complexe et toujours branché. À partir de là, notre défi est de déterminer quelle poignée d'énoncés ou de phrases arrive à cerner puissamment l'importance de la petite enfance. Ensuite, nous pourrions nous demander comment les employer assez souvent pour opérer un changement de la vision du monde – parce qu'une fois que le paradigme commence véritablement à changer, toute la complexité pour bâtir ce dont nous avons besoin deviendra apparente.

Quand Thomas Kuhn a lancé le concept de changement de paradigme dans l'histoire de la révolution scientifique, il a fait ressortir notamment que la science n'est pas cumulative, mais qu'elle reflète plutôt un changement souterrain de la pensée qui permet ensuite d'interpréter les phénomènes autrement – à la manière d'un prisme, chaque paradigme absorbe et reflète la lumière différemment selon la façon dont il est taillé.

« L'analyse de Kuhn dans La Révolution copernicienne a fait ressortir qu'au départ, celle-ci n'offrait pas de prédictions plus justes des événements célestes, telles les positions des planètes, que le système ptolémaïque, mais elle a plu à des praticiens parce qu'elle promettait des solutions meilleures et plus simples qui pourraient être élaborées à un moment dans l'avenir [j'ai ajouté les caractères en gras]. Kuhn a aussi nommé « paradigmes » les concepts de base d'une révolution ascendante, ce qui a répandu l'utilisation analogique de ce mot dans la deuxième moitié du XX^e siècle. L'insistance de Kuhn à dire qu'un changement de paradigme était un mélange de sociologie, d'enthousiasme et de promesse scientifique, mais non pas une démarche logiquement déterminée, a soulevé un tollé de réactions à l'égard de ses travaux. » – [trad.], Wikipédia

Je crois qu'il nous faut le changement de paradigme qui offre aux gens la promesse de solutions meilleures et plus simples. La logique des données scientifiques actuelles ne trouve pas d'échos. J'ai l'impression que l'âge et l'expérience ont adouci les coups d'épée que j'assénais en me fondant sur les connaissances scientifiques. Pour trouver des réponses, je suis maintenant à la recherche d'une vision du monde qui n'est pas logiquement déterminée.

Lettre à la Martha que vous étiez à 30 ans!

Martha Friendly écrit une lettre à la personne qu'elle était à 30 ans



Nous avons demandé à Martha Friendly d'écrire une lettre à la personne qu'elle était à 30 ans (pour coïncider avec notre trentième anniversaire). Nous voulions qu'elle écrive quelque chose du genre « si j'avais su... » ou qu'elle se demande « quels conseils donneriez-vous à la personne que vous étiez à 30 ans pour bâtir un bon système de garde d'enfants et pour travailler dans le domaine ».

Martha Friendly est fondatrice et directrice générale de la Childcare Resource and Research Unit. Elle est l'auteure de nombreux articles, chapitres de livre et rapports sur la garde d'enfants et d'un livre sur les politiques de la garde à l'enfance. Elle participe activement à plusieurs groupes de défense des services de garde.

Il y a trente ans, Martha Friendly avait la quarantaine et était une chercheuse dans le domaine des politiques de la garde à l'enfance. Elle s'affairait à mettre sur pied la Childcare Resource and Research Unit à l'Université de Toronto, grâce à des fonds d'abord du gouvernement ontarien puis de la Caisse d'aide aux projets en matière de garde des enfants du gouvernement fédéral. Elle était aussi mère de deux enfants (dont un fréquentait encore la garderie) et une ardente défenseuse des enfants au sein de la toute nouvelle « Association canadienne pour la promotion des services de garde » à l'époque et du fantastique Comité canadien d'action sur le statut de la femme, qui est aujourd'hui disparu.

Chère Martha de 1987,

C'est moi – la personne que tu deviendras – qui t'écris depuis l'avenir, ce qui te surprendra sans doute puisque je sais que tu ne crois pas vraiment aux phénomènes paranormaux! Par contre, tu ne t'étonneras probablement pas que, en 2017, je sois toujours une ardente chercheuse et défenseuse – et peut-être même plus que jamais – dans le domaine des politiques de la garde à l'enfance.

Comme tu as déjà passé une quinzaine d'années à comprendre l'importance des services de garde abordables et de qualité pour les



À CŒUR OUVERT

femmes et les enfants ainsi que pour la vie quotidienne des familles, tu seras sans doute complètement atterrée d'apprendre que – en 2017 – tes/mes petits-enfants font encore partie d'une minorité d'enfants au Canada (24 % des enfants de 0 à 5 ans) qui ont la chance de fréquenter un service de garde abordable et fantastique. À y penser, j'en suis moi-même bouche bée.

Tu trouveras cela particulièrement étonnant et décevant parce que tu avais tellement d'optimisme quand le premier ministre Pierre Elliot Trudeau a formé le Groupe d'études sur la garde des enfants. Ce n'est que l'an dernier – en 1986 – que son rapport fédéral visionnaire de 400 pages a été publié en grande pompe lors de la Journée internationale de la femme. Jugeant la situation de la garde à l'enfance « critique », ce rapport recommandait la « mise en place en trois étapes d'un système national de garde d'enfants » qui serait aussi « efficace que nos systèmes de santé et d'éducation ». Financé par des fonds publics et à but non lucratif.

La politique s'en est mêlée parce qu'il y a eu des changements à la direction des partis et du gouvernement. Néanmoins, un programme national de garde d'enfants n'a pas été mis en œuvre, même quand les libéraux ont repris le pouvoir, bien qu'il y ait eu une solide tentative en 2004 (qui a été avortée aussi pour des raisons politiques). De fait, les programmes sociaux dans l'ensemble se sont érodés dans les 30 dernières années, surtout durant la « décennie des ténèbres » pour la garde à l'enfance, qui a pris fin il y a deux ans.

À titre de féministe, tu seras heureuse de savoir que depuis 1986, de plus en plus de mères de jeunes enfants sont entrées sur le marché du travail, bon nombre sont allées à l'école de médecine, de droit ou d'études supérieures, et les femmes sont maintenant présentes dans toutes sortes de professions non traditionnelles, comme les services d'incendie, les services de police et l'ingénierie. Malgré cela, bien des femmes – des mères célibataires ou en couple avec une personne du sexe opposé ou du même sexe (oui, le mariage gai est maintenant légal) – vivent encore dans la pauvreté et peinent à payer le loyer et à nourrir leurs enfants. En fait, les jeunes familles ont encore plus de mal aujourd'hui qu'à ton époque. Elles constituent ce qui a été baptisé la « génération sandwich », celle prise entre les coûts astronomiques du logement à Toronto, les dettes étudiantes (les collèges et universités bénéficient d'un soutien bien moins grand qu'à ton époque), et – bien entendu – les frais de garde qui ont grimpé en flèche. En général, l'inégalité des revenus s'est vraiment accentuée au Canada, et les femmes gagnent toujours considérablement moins que les hommes.

Je sais que tu te souviendras quand nos frais à la garderie coopérative de l'Université York s'élevaient à 250 \$ par mois dans les années 1970 (!). À l'époque, nous, les parents, ne comprenions pas que le salaire du personnel était payé à même les frais de garde, puisqu'il n'y avait pas de financement public.

Mais je sais qu'en 1987, toi et les autres personnes qui défendent les services de garde comprennent la nécessité d'un financement public pour que les services soient de grande qualité et abordables et pour que les éducatrices bénéficient d'un salaire acceptable.

Je pense que tu ne croiras pas qu'en 2017, la plupart des services de garde fonctionnent toujours avec le modèle de financement des années 1970 qui comprend un financement public très limité des services et ce vieux « système de subventions » inefficace et désuet pour couvrir les frais de quelques parents chanceux à faible revenu. En conséquence, les frais de garde en 2017 sont inabornables pour la plupart des familles et peu d'intervenantes gagnent un salaire suffisant pour vivre.

Il m'est difficile de croire que tant de chefs politiques ne comprennent toujours pas l'importance de la garde d'enfants pour toutes les femmes et les familles. Sans système de garde, il y a une grande lacune dans la vie des familles que celles-ci doivent combler du mieux qu'elles peuvent sans aide du gouvernement fédéral. Tu ne le sais sans doute pas, mais le Canada fait maintenant partie du G8 (ce qui veut dire qu'il fait partie des pays les plus riches du monde) – et il est l'un des moins généreux pour les services de garde.

Bien des trucs qui appartenaient à la science-fiction dans les années 1987 sont aujourd'hui monnaie courante, comme les cellulaires pour tous, les drones qui survolent tout, les voitures autoguidées et volantes et les entrepreneurs qui promettent à des touristes des voyages sur la lune. Malgré tout cela, le Canada n'a pas réussi à s'organiser dans les 30 dernières années pour faire ce que bien des pays dans le monde ont fait, soit mettre en place un système public de garde d'enfants pour s'assurer que les familles disposent de l'aide dont elles ont besoin quand leurs enfants sont jeunes, tout en veillant à ce que les enfants puissent s'épanouir en même temps.

Pour être claire, je ne dis pas du tout qu'il faut baisser les bras. Même s'il n'est pas possible de changer le passé, nous pouvons espérer pour l'avenir. Ai-je mentionné qu'un autre Trudeau – Justin – est maintenant premier ministre du pays? Peut-être ressortira-t-il le vieux rapport du groupe d'études d'il y a 30 ans. Il pourrait le renommer « Garde à l'enfance : plus que jamais » ou « Un programme national de garde à l'enfance... parce que nous sommes en 2017 ».

Continuez sur votre lancée – pensez à la grande fête que nous avons promis de tenir quand le Canada aura finalement un programme national de garde à l'enfance.

Nous nous attendons à tenir cette fête dans l'avenir.

Amicales salutations,

Martha de 2017



ÉCHOS DE LA RECHERCHE

Stratégie pour un système national de garde à l'enfance : résultats d'une étude de faisabilité

Un nouveau rapport fait ressortir la nécessité d'une stratégie nationale de garde à l'enfance. Ce rapport présente les résultats d'une étude de faisabilité, menée au nom de la Fondation Lawson, pour déterminer si une telle stratégie s'avère nécessaire. La méthode employée a consisté à mener une analyse des grandes initiatives sur le bien-être des enfants et des sources de données sur l'enfance ainsi que des entrevues auprès d'informateurs clés sélectionnés. Cette méthode a relevé cinq grands défis de base : architecture de données et gouvernance, lacunes des connaissances, limites des méthodes, collecte de données, et enjeux contextuels. Bien que la notion de « stratégie » soit sans doute trop vaste, les informateurs clés ont mentionné soutenir solidement la poursuite de la collecte de données sur l'enfance pourvu qu'elle soit clairement définie, qu'elle ne dédouble pas les efforts déjà en cours et qu'elle soit façonnée par les acteurs clés du domaine. Le rapport se trouve à l'adresse : <http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/1113ENG.pdf>.

Quel étonnement! Les femmes canadiennes font plus de corvées ménagères!

Avec la régularité d'un métronome, Statistique Canada a rappelé que les femmes s'occupent encore bien davantage des tâches domestiques et des soins des enfants que leurs partenaires masculins. L'étude Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015 a sondé des couples, de sexe opposé et de même sexe, qui étaient mariés ou en union de fait et qui avaient au moins un enfant de 17 ans ou moins. Elle indique qu'un peu plus des trois quarts (76 %) des hommes ont contribué à une forme ou l'autre des tâches ménagères en 2015, ce qui est supérieur aux 51 % d'il y a trois décennies.

Les chiffres montrent que nous tendons vers l'égalité au foyer – mais à pas de tortue. En 2015, les hommes consacraient 2,4 heures par jour en moyenne aux tâches ménagères (« lors des journées où ils avaient effectué des tâches domestiques », comme le précise Statistique Canada) par rapport 2,0 heures en 1986 – soit un gros 20 minutes de plus! Selon Statistique Canada, cet accroissement de temps s'expliquerait par le fait que les hommes sont plus susceptibles de préparer les repas : quelque 59 % des pères ont signalé contribuer à la préparation des repas en 2015, par rapport à 29 % en 1986. Pour ça, nous pouvons remercier la chaîne Food Network et l'émergence du « chef masculin engageant ». La participation des hommes aux tâches routinières – ménage, lessive et autres corvées domestiques – est passée de 22 % en 1986 à 33 % en 2015. – Tiré et traduit du *Maclean's*

Le rapport de l'étude de Statistique Canada se trouve à : <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2017001-fra.htm>.

RÉSEAU PANCANADIEN

SCÈNE NATIONALE

Le gouvernement du Canada a publié un nouveau Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. L'entente stipule cinq conditions à respecter pour profiter des 7,5 milliards de dollars que les libéraux affecteront à la garde à l'enfance dans les 11 prochaines années : les services de garde doivent être accessibles, abordables, souples, inclusifs et de qualité. L'entente est complémentaire à l'élaboration prévue d'un cadre distinct pour l'apprentissage et la garde des jeunes autochtones. Le gouvernement du Québec n'a pas adhéré à ce cadre puisqu'il a son propre programme de garde universel. La Colombie-Britannique n'a pas pu participer à la réunion en raison de l'incidence des élections provinciales récentes.

Le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Jean-Yves Duclos, a précisé que le gouvernement fédéral signera des ententes individuelles de trois ans avec chaque province et territoire au cours des prochains mois. Les ententes bilatérales, s'élevant à 1,2 milliard de dollars sur trois ans, définiront l'affectation des fonds fédéraux pour que chaque province et territoire choisisse comment répondre à ses besoins particuliers en matière d'apprentissage et de garde à l'enfance. Selon les défenseurs de la garde à l'enfance, l'entente met trop l'accent sur des groupes particuliers de la population et non pas assez sur toutes les familles. Ils voudraient que l'entente reflète le principe d'universalité.

ALBERTA

Le programme pilote du gouvernement de l'Alberta offrant des services de garde à 25 \$/jour commence à être mis en œuvre dans certaines régions de la province. Vingt-deux centres d'apprentissage et de garde de la petite enfance ont été choisis pour prendre part au projet pilote de 10 millions de dollars annoncé à la fin de l'an dernier. Conformément à ce programme, 13 subventions allant jusqu'à 500 000 \$ ont été accordées jusqu'à maintenant. Le gouvernement néo-démocrate de l'Alberta souhaite que ce programme rende le coût de la vie plus abordable pour les familles de la province. Il veut étendre les services de garde à 25 \$ par jour dans toute la province. Le gouvernement a annoncé ce projet à la fin de l'année dernière, précisant que les emplacements seraient répartis en milieu rural et urbain, dans des lieux accessibles, tels que des hôpitaux et des édifices publics. Le mois dernier, il a fait savoir que le programme pilote offrira 1 296 places en services de garde réglementés, créera 120 nouveaux emplois et permettra à quelque 357 Albertains d'entrer sur le marché du travail.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), John Horgan, a promis qu'un gouvernement de coalition NPD-Verts mettra en œuvre un plan de services de garde à 10 \$ pour la Colombie-Britannique. Le NPD a aussi promis 22 000 nouvelles places en garderie d'ici 2020, et 65 000 en 2022. Les libéraux de la province, qui ont remporté le plus de sièges lors de l'élection de mai dernier et qui conservent le pouvoir pour l'instant, ont promis de créer 13 000 nouvelles places d'ici 2020 tout en maintenant



le plafond des subventions de garde à 550 \$ par mois, soit légèrement plus de la moitié des frais mensuels moyens des services de garde du Grand Vancouver. Mais le gouvernement pourrait commencer à assurer des services de garde à 10 \$ par jour dès le mois prochain dans les programmes de garde déjà en place, précise Emily Mliczko, directrice générale de l'Early Childhood Educators of British Columbia, qui a élaboré la proposition initiale de plan à 10 \$/jour avec la Coalition of Childcare Advocates en 2011. Ce plan demande l'élimination des frais pour les familles ayant un revenu familial de 40 000 \$ ou moins.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

La nouvelle législation régissant les centres de la petite enfance à l'Île-du-Prince-Édouard a pris effet le 1^{er} janvier de cette année. La *Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants* a été adoptée en 2010, mais elle n'était pas entrée en vigueur. Les fonctionnaires avancent différentes raisons pour expliquer ce délai, y compris les nombreuses années nécessaires pour la rédaction des règlements. La nouvelle loi comprend des exigences mises à jour entourant la santé et la sécurité pour les garderies ainsi que des clauses relatives au matériel à utiliser et au contenu des programmes à suivre. Elle comporte aussi de nouvelles mesures d'exécution qui, selon le gouvernement, donneront au Child Care Facilities Board des moyens accrus pour s'assurer que les services de garde, tant réglementés que non réglementés, respectent la législation.

MANITOBA

Le gouvernement manitobain s'affaire à élaborer une stratégie pluriannuelle pour

l'apprentissage et la garde à l'enfance. En mars, il a annoncé l'une des premières initiatives, un investissement de près de 6,2 millions de dollars pour 15 projets d'immobilisation communautaires qui créeront jusqu'à 739 places en services de garde réglementés dans la province. Le gouvernement a pris une autre mesure pour raccourcir les temps d'attente et créer davantage de places dans des services de garde réglementés. Il a lancé une nouvelle invitation à lui soumettre d'autres projets d'immobilisation communautaires à cette fin. Le ministre Scott Fielding a annoncé qu'il appuiera de grands projets pour accroître le nombre de places ou pour construire de nouveaux centres afin de répondre à la demande élevée de services de garde de qualité dans la province. Le Fonds d'immobilisation a pour but de fournir une aide financière à des projets visant à construire une nouvelle garderie à but non lucratif ou à rénover une garderie afin d'y ajouter des places. Le budget de 2017-2018 comprend jusqu'à 2,8 millions de dollars à cette fin. Les bénéficiaires d'une subvention recevront jusqu'à 40 % des coûts d'immobilisations, jusqu'à hauteur de 600 000 \$ pour des projets dans des immeubles loués ou appartenant à la collectivité.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Dans son budget de 2017-2018, le gouvernement provincial a affecté la somme supplémentaire de 56 millions de dollars à des initiatives pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, ce qui fait passer le budget total du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance à 1,2 milliard de dollars.

Les éducatrices de la petite enfance et les directrices se sentent « dévaluées » par le

gouvernement Gallant puisque la province n'a pas fourni de financement à l'organisme Soins et éducation à la petite enfance Nouveau-Brunswick. La subvention de l'association pour l'exercice 2017-2018 n'a pas été approuvée, ce qui a forcé la mise à pied de 14 personnes depuis janvier et l'annonce de la fermeture des bureaux de l'organisme. Cette association représente les professionnelles du secteur et fournit des occasions de perfectionnement aux éducatrices.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Le 30 mai 2017, les Néo-Écossais ont confié un nouveau mandat majoritaire aux libéraux de Stephen McNeil. Les libéraux avaient promis un programme préscolaire universel pour les enfants de 4 ans, ce qui pourrait coûter jusqu'à 49 millions de dollars par année à la province d'ici 2020. À compter de l'automne, le gouvernement libéral pourrait dépenser 3,7 millions de dollars pour offrir le préprimaire dans 30 nouvelles classes de la province. Les chiffres et le budget augmenteront à mesure que le nombre de classes s'accroîtra; ces classes seront créées surtout dans les écoles. D'ici 2020, les libéraux ont promis l'accès universel à 9 000 enfants de 4 ans, au coût annuel de 49 millions de dollars.

ONTARIO

L'Ontario investira 1,6 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années pour tenir son engagement de créer des places abordables et de qualité en services de garde. Il s'agit du plus gros investissement de la province dans les services de garde. La somme servira à créer 45 000 nouvelles places dans des écoles, des immeubles publics et des lieux de travail d'ici 2022. L'argent fait partie du nouveau cadre stratégique du gouvernement pour la petite enfance annoncé en juin par la ministre responsable de la Petite

Faites un don en ligne

Manifestez votre appui à la FCSGE par un don en ligne. Par un simple clic de votre souris, vous pouvez faire un don mensuel ou une contribution unique. La FCSGE émettra des reçus aux fins de l'impôt pour chaque don de 10 \$ et plus. Consultez le site Web de la FCSGE (www.cccf-fcsge.ca/fr/) et cliquez sur le lien « Faites un don! ».





enfance et de la Garde d'enfants, Naidoo-Harris, ainsi que la ministre de l'Éducation, Mitzie Hunter. Si ce cadre est mis en œuvre, l'Ontario deviendra la première province à l'extérieur du Québec à adopter un programme universel de places en garderie. Le plan prévoit mettre l'accent sur l'augmentation du nombre de places dans les secteurs publics et à but non lucratif, sur l'élaboration de stratégies pour veiller à ce que les places soient abordables et pour s'attaquer au problème de main-d'œuvre, sur l'amélioration de l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers, et sur l'élaboration d'une définition provinciale de la qualité dans les programmes pour les enfants de 12 ans et moins.

QUÉBEC

Le gouvernement libéral du Québec ouvrira 100 nouvelles classes de maternelle 4 ans au début de la prochaine année scolaire. Cette annonce porte à 288 le nombre de classes dans la province pour les communautés à faible revenu. Plus de 2 500 enfants de milieux défavorisés en profiteront. La Coalition Avenir Québec demandait que la maternelle soit offerte à tous les enfants de 4 ans et a même déposé un projet de loi d'initiative parlementaire en ce sens en mai dernier. Le gouvernement l'a défilé. Le ministre de l'Éducation a aussi annoncé une bonification de

40 millions de dollars destinés aux services de garde éducatifs, bien que 20 millions de cette somme aient déjà été engagés dans le dernier budget. Les nouveaux fonds comprennent 9 millions de dollars pour la formation du personnel, 4 millions de dollars pour l'organisation de visites des enfants dans leur future école, et 10 millions de dollars pour la préparation de repas nutritifs.

TERRE-NEUVE

Davantage de familles à Terre-Neuve-et-Labrador auront de l'aide pour payer les frais de garde puisque le gouvernement provincial a rehaussé le plafond de revenu donnant droit à une subvention pour la première fois en une décennie. Depuis le 1er juin, une famille ayant un revenu annuel de 32 000 \$ ou moins sera admissible à une subvention entière ou partielle. Le plafond était fixé auparavant à 27 500 \$, et ce, depuis 2007. Cette subvention est offerte aux familles ayant des enfants fréquentant un service de garde réglementé ou un service de garde familiale réglementé. « Davantage de familles ayant un revenu faible ou moyen auront accès à ce soutien crucial », explique Dale Kirby, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ce changement a été annoncé dans le budget provincial de 2017 et coûtera 2 millions de dollars.

CALENDRIER

Septembre

13-17

Calgary (Alberta)

Unleashing the Power of Play

Rendez-vous à Calgary pour le congrès mondial triennal de l'IPA

Croyez-vous aux bienfaits du jeu? Ce congrès traitera de ce sujet.

Info : <http://canada2017.ipaworld.org>

Octobre

16-17

Edmonton (Alberta)

Doing What's Right: Through a Social Justice Lens

Congrès de l'association Alberta Early Years

Inscription et renseignements sur les conférenciers : www.albertaearlyyears.ca

Novembre

28-30

Victoria (Colombie-Britannique)

From the Outside Looking In...

Société du réseau des personnes autochtones handicapées de la Colombie-Britannique

Rassemblement sur les handicaps et le bien-être autochtones de 2017

Info : <http://bcands2017gathering.com/>

RESSOURCES

Les enfants au contact de la nature par le jeu

Le programme JEU de la Terre vise à ramener le jeu autonome en plein air dans la vie des enfants, en tant qu'élément naturel de leur quotidien. Il englobe un large éventail d'initiatives, qui sont axées sur l'inclusion du jeu à l'école, à la garderie, au parc, dans la rue et dans les autres espaces verts communautaires. Il fait ressortir l'importance du jeu en plein air librement choisi comme déterminant vital de la santé et du mieux-être social. <http://ecoapprentis.ca/jouer/>